L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1138 - VENDREDI 04 NOVEMBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Concombres et tomates
Un plan de soutien aux producteurs *p.14*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Du 10 au 13 Novembre à la Foire gastronomique de Dijon: Les filières agricoles côte-d'orienne s'exposent à la Foire de Dijon

P 07 **Actualité** Nièvre
Concours de Moulins-Engilbert: L'ombre de Luzy

P 09 **Actualité** Yonne
Foire Saint-Martin: La Ferme Yonne fait la foire à Auxerre

P 10 **Développement** local
Environnement: De l'eau pour tous

P 17 **Société**
Combats: «*Histoire des femmes en campagnes*»

Encarts: • Promodis (sur certains cantons)

Réunion à Châtillon en Bazois le 9 novembre

Ça bouge dans l'élevage allaitant



Photo: Réussir

Ça bouge sur le dossier de la viande bovine. Du premier blocage des abattoirs à la constitution récente du GEF (Groupement export français), il aura fallu une année de travail, de négociations intenses et de mobilisation, pour que le contexte évolue et que l'élevage français retrouve des perspectives d'avenir. Tout n'est pas réglé, loin s'en faut, mais il faut que les éleveurs soient informés sur les évolutions du secteur et les opportunités. Les responsables de la section bovine FDSEA 58 organisent une grande réunion ouverte à tous les éleveurs et destinée à identifier les perspectives de l'élevage allaitant dans la Nièvre et en Bourgogne. Rendez-vous le 9 novembre à 20h, à Châtillon-en-Bazois. *p 13*





l'Agenda

Côte d'Or

Beaune 151ème vente des vins

La 151ème vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune aura lieu de dimanche 20 novembre.

MSA Instant Santé à Saint-Jean-de-Losne

Les instants santé de la MSA Bourgogne pour le canton de Saint-Jean-de-Losne se dérouleront les 24 et 25 novembre à la salle polyvalente.

Cer France assemblée de section 2011

Cer France organise ses assemblées de section au cours desquelles seront désignés les délégués de section. Côté information, les conseillers d'entreprise aborderont le sujet suivant : *«Piloter l'exploitation en conjoncture instable: la campagne 2011 en chiffres, la Pac version 2014-2020, les stratégies possibles»*. Cette présentation sera complétée par un point de l'actualité fiscale. Rendez-vous à Saint-Apollinaire : le lundi 21 novembre à 15 h (salle Safer), à Châtillon : le vendredi 25 novembre à 9 h 30 (Eplefpa la Barotte, salle Charmille), à Vitteaux : le vendredi 25 novembre à 15 h (salle multimédia Gueniot).

Semur en Auxois Concours charolais les 16 et 17 novembre

Organisé par le comité d'agriculture de Semur-en-Auxois, le concours interdépartemental de reproducteurs charolais, reconnu HBC, aura lieu les 16 et 17 novembre à Semur.

Nièvre

Syndicalisme tournée d'automne

La FDSEA 58 poursuit ses réunions cantonales d'automne dans la Nièvre. Les trois prochains rendez-vous sont fixés le 8 novembre à 18h30 à la salle des associations de Rouy (canton de Châtillon/St Benin/St Saulge), le 10 novembre à 10 heures à la mairie d'Alligny-Cosne (canton de Cosne/Donzy) et le 14 novembre à la mairie de Narcy (canton de La Charité sur Loire/ Pouilly sur Loire).

Viande bovine Soirée d'information

La section bovine de la FDSEA 58 organise une soirée d'information, en lien avec la Chambre d'agriculture, ouverte à tous les éleveurs du département. Celle-ci aura lieu le 9 novembre à la Maison des jeunes et de la culture de Châtillon-en-Bazois, à partir de 19 heures. A cette occasion, interviendra Guy Hermouet, éleveur vendéen, président de groupement, vice-président de la FNB et cheville ouvrière du dossier export à la FNB et à Interbev, avant un débat avec la salle.

LGV Débat public

Le 9 novembre, à 19 heures, au Centre des expositions de Nevers, la population du département de la Nièvre est conviée à un débat public sur le choix du tracé de ligne à grande vitesse. Cette réunion fait partie des 25 rendez-vous fixés par la Commission particulière du débat public (CPDP), dans les régions Auvergne, Bourgogne et Centre, à propos du futur TGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon. Quatre scénarios de tracé sont envisagés par Réseau ferré de France dont deux, l'Est et le médian, qui concernent directement Nevers et la Nièvre et remportent déjà la préférence des collectivités locales nivernaises.

Exposition *«L'eau à la trace»*

La médiathèque de Cosne sur Loire propose, depuis le 3 octobre et jusqu'au 25 novembre, une exposition intitulée *«l'eau à la trace»*, en co-production avec le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne et en partenariat avec la Cité des Sciences et de l'Industrie. L'eau, comme l'air, est un trésor indispensable à la vie. C'est un élément familier et complexe dont les enfants, en particulier, doivent connaître et mesurer la valeur. L'Invent'eau mobile est un premier outil de sensibilisation à leur intention, composé d'éléments d'exposition interactifs, éducatifs et ludiques. Ouvert à tout public, entrée libre et gratuite (Médiathèque de Cosne, 6 rue des Forges). Renseignements: 03 86 20 27 00.

Yonne

Foire Saint-Martin dimanche 6 novembre

Comme chaque année, l'espace agricole organisé par les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne et la FDSEA de l'Yonne, dans le cadre de la Foire Saint-Martin, se tiendra place de l'Arquebuse à Auxerre, de 9 h à 18 h. Animations, Marché du terroir, dégustations, stands des filières et des organisations professionnelles.
Entrée libre. Restauration sur réservation le midi : 12 € (8 € pour les enfants). Vente de crêpes, gaufres, barbe à papa, vin et chocolat chaud toute la journée

Technique innovantes Réunions d'information

La Chambre d'agriculture de l'Yonne accompagne l'innovation et notamment les techniques de conduite des cultures. Au programme des prochaines réunions : les techniques d'application «bas volumes» et les techniques culturales simplifiées. Ces deux thématiques s'appuieront sur le témoignage d'agriculteurs qui les pratiquent.
Lundi 7 novembre, à Avallon, à 14 h 30 (salle des maréchaux)
Mardi 8 novembre à Saint-Clément, à 9 h 30 (salle des fêtes)
Mardi 8 novembre, à Joigny, à 14 h 30 (salon de l'Hôtel de ville, côté scène)
Mercredi 9 novembre, à Toucy, à 9 h 30 (salle polyvalente)
Mercredi 9 novembre, à Auxerre, à 14 h 30, à la Chambre d'agriculture
Jeudi 10 novembre, à 9 h 30, à Tanlay (foyer rural)

Apecita Permanence le 17 novembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 17 novembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Salon commerce équitable les 5 et 6 novembre

Les associations *«Agir pour le commerce équitable 89»* (APCE 89), Artisans du Monde de Sens et les *«Résidences Jeunes de l'Yonne»* organisent le Salon du commerce équitable, les samedi 5 et dimanche 6 novembre, de 10 h à 18 h 30, dans les locaux des Résidences Jeunes de l'Yonne, 16 boulevard Vaulabelle, à Auxerre
Vente de produits issus du commerce équitable et solidaire, dégustations, expositions, informations…

Permanence Pôle expertise et prospective juridique CFE, aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 7 novembre et lundi 21 novembre, de 9h à 12h
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Réunions Groupama Anciens Exploitants

Deux réunions Groupama sont organisées vendredi 4 novembre, à l'attention des adhérents de la Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne :
A Auxerre, à la FDSEA de l'Yonne, 37 rue de la Maladière (salle 9), à 9 h 30 à la salle des fêtes de Brannay, 4 bis rue de l'Ancienne Gare, à 14 h
Renseignements : Martine Nigon au 03 86 49 48 20

Formation Soyez autonome pour vérifier vos engins de levage

La vérification des engins de levage et de manutention est obligatoire pour les employeurs de main d'œuvre. Le code du travail leur impose de vérifier périodiquement les engins de levage et de manutention présents dans l'entreprise. Pour le propriétaire du matériel, réaliser soi-même la vérification reste possible mais exige de répondre à des conditions précises. La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une journée de formation pour répondre aux critères exigeants de qualification, effectuer les contrôles et assumer la signature des rapports écrits.
Objectif : Être capable de vérifier les engins de levage et de manutention soi-même selon la réglementation en vigueur afin de réduire les risques professionnels.
Eléments de contenu : Les points réglementaires et le contenu du cahier des charges ; Vérifications préliminaires (certificat de conformité, livret de maintenance, état de propreté…) et contrôles visuels (châssis, pneus, état des cardans, bras de charge…) ; Essais en dynamique (commandes, freinage, maintien de la charge…) ; Accidentologies des engins de levage et prévention des risques
Organisation :
Durée : 1 jour. Date : lundi 28 novembre. Lieu : en fonction des inscriptions. Horaires : 9 h à 17 h. Participation financière : 229 €. Public : agriculteurs employeurs de main d'œuvre, viticulteurs ou producteurs
Renseignements au 03 86 94 22 24

Salariés des filières agricoles Permanence Aropa sur les retraites

Pour permettre d'accompagner les salariés des filières agricoles et leurs retraités sur leurs démarches de gestion de leur dossier : évaluation des pensions, assurance complémentaire santé, perte d'autonomie, dossier réversion en cas de décès…, une permanence tenue par des membres de l'Aropa, sera tiendra
Les mercredi 09 novembre et 14 décembre de 10h00 à 12h00 dans les locaux de la Chambre d'agriculture, salle Narcisse, 11 rue Becquerel à Dijon.
Pour contacter les personnes durant cette permanence, vous pouvez appeler au 03 80 28 81 20
Les personnes intéressées devront se munir de leurs documents concernant les sujets à aborder.
(Aropa : Association des retraités des organismes professionnels agricoles, membre de la Confédération Française des retraités avec plus de deux millions d'adhérents).

Précisions

Dans notre article du N°1137 en page 13, concernant l'élection à la présidence du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne de Monsieur Vincent Delatte, quelques erreurs de patronymes ont été faites : il aurait fallu écrire, Michel Michaut, Yves Jolly et Roland Denis. Nous présentons toutes nos excuses aux intéressés.

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Devenir agriculteur/agricultrice : comment faire ?

Un projet d'installation ? Vous souhaitez vous installer en bénéficiant des aides de l'Etat ? Anticiper les différentes démarches à l'installation ? Contactez dès maintenant le Point Info Installation (PII). Des conseillers pourront vous aider à réfléchir sur votre projet et vous indiquez les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Ils vous informeront et vous accompagneront dans les démarches à réaliser et vous orienteront vers les personnes ressources (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Point Info Installation : 03 80 68 67 72.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON à l'ODASEA : 03.86.71.92.40.

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).



Mondial de la Bière

Des bières de l'Yonne présentes à Strasbourg

Brasseuse artisanale à Saint Privé, Kate Halley a participé pour la première fois au *«Mondial de la Bière»* qui s'est déroulé du 21 au 24 octobre à Strasbourg.

La *«brasseuse de Puisaye»*… C'est ainsi qu'aime à se présenter Kate Haley, qui produit aujourd'hui dans son atelier de la *«ferme des Grenouillettes»*, à Saint Privé, plus de 12 000 bouteilles par an. Des bières de garde aux nuances variées : blondes, ambrées, blanches… Bien décidée à jouer désormais dans la cour *«des grands»*, Kate est allée présenter ses produits et son savoir faire au *«Mondial de la Bière»*, qui s'est déroulée du 21 au 24 octobre à Strasbourg. Une manifestation qui est, à l'échelle européenne, le pendant de celle organisée à Montréal, au Québec, devenue au fil des années la référence en la matière pour tous les professionnels de la bière. Le voyage jusqu'en Alsace est une première pour cette micro brasserie de Puisaye, qui porte haut les couleurs du département, et entend se faire une place au sein de la planète brassicole. La concurrence y est rude : Allemands, belges, Canadiens, Danois, Américains, Irlandais, Anglais, etc. tous étaient présents sur le bord du Rhin. Sans compter les *«cousines»*, venues de tout l'hexagone ! Le *«Mondial de la Bière»* se veut avant tout un festival de dégustation unique, mettant en vedette les meilleurs nectars houblonnés et ses artisans. Pour Kate Haley : *«la personnalité des bières est souvent liée à celle des brasseurs. Moi, je privilégie la diversité, comme en témoigne mes productions : des bières typées belges pour ce qui est des blondes et ambrées, typée allemande pour ma bière de printemps, plus fluide, avec un houblonnage plus prononcé. J'aime aussi énormément les bières noires, type anglaises et irlandaises»*. Et comme dans ce petit coin de Puisaye on a pour habitude de passer de la parole aux actes, une *«Stout des Grenouillettes»* est en préparation et devrait faire sa première sortie, en même temps que sa *«grande sœur»*, de Noël, début novembre. Les amateurs de *«Guinness»* seront comblés !



Kate Haley était présente la semaine dernière à Paris, pour présenter ses productions lors du Marché des Terroirs de l'Yonne organisé rue de Chine.

Cette participation au *«Mondial de la Bière»* est soutenue conjointement par le Conseil général de l'Yonne ainsi que la Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Bourgogne, qui réfléchit pour sa part, à accompagner sur le long terme ce secteur d'activité fort d'une dizaine d'entreprises dans toute la région.

DOMINIQUE BERNERD

ÉcoPhyto 2018

Bruno Le Maire accélère le mouvement

Trois ans après le lancement du plan Ecophyto 2018, le ministre de l'Agriculture considère que les résultats sont insuffisants. Il lance une nouvelle campagne de sensibilisation auprès des agriculteurs.

«*On peut faire mieux*» a martelé Bruno Le Maire en ouvrant la réunion du Comité de suivi du plan Écophyto 2018, le 26 octobre à Paris. Trois ans après son lancement en 2008, le plan ÉcoPhyto livre ses premiers résultats. Certes l'utilisation des substances les plus dangereuses - les molécules cancérigènes, mutagènes et neurotoxiques - a baissé de 87 % sur la période 2008-2010. De même le recours aux produits de biocontrôle (micro-organismes, phéromones produits organiques divers) a augmenté de 65 %, signe d'un recours plus important aux méthodes alternatives. Au final les quantités de substances actives vendues ont reculé de 5 %. Mais une analyse plus approfondie de la fréquence d'utilisation des produits phytosanitaires montre une augmentation de 2,6 % sur la période, à cause des herbicides. Ce qui fait dire au ministre de l'Agriculture que *«l'utilisation globale des pesticides a été assez stable»*. L'engagement du Grenelle de l'environnement de réduire de 50 % en dix ans l'utilisation des pesticides, si possible, démarre trop lentement à son goût. C'est pourquoi le ministère de l'Agriculture a décidé de lancer une campagne d'information dans la presse agricole et dans la presse quotidienne régionale. Objectif : sensibiliser non seulement les agriculteurs mais aussi tous les utilisateurs de pesticides, y compris les jardiniers amateurs, pour améliorer les bonnes pratiques. Pour les agriculteurs, l'objectif est de les sensibiliser à l'intérêt ou non de traiter les cultures. Le ministre ne compte pas en rester là, il entend mettre en pratique les recommandations du rapport qu'il a commandé à Antoine Herth sur les techniques alternatives, comme la lutte biologique. Tout en précisant qu'il n'entend pas sacrifier le revenu des agriculteurs à la réduction des intrants.


Photo: Réussir
Pour Bruno Le Maire, l'engagement du Grenelle de l'environnement de réduire de 50 % en dix ans l'utilisation des pesticides démarre trop lentement.



Ferme Côte d'Or

Une ferme intention d'être là

Les filières agricoles du département seront présentes du 10 au 13 novembre sous le chapiteau de la ferme Côte d'Or, à la foire gastronomique de Dijon.

La quatrième édition de la ferme Côte d'Or ouvre ses portes jeudi prochain, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon. Pour Marc Frot, président de la commission *«Aménagement du territoire, économie, agriculture, développement durable»* du Conseil général, ce type de rendez-vous est capital pour *«rapprocher»* le monde citadin et l'agriculture. *«Avant, tout le monde avait un grand-père ou un oncle qui travaillait dans le milieu agricole»* raconte Marc Frot, *«ce n'est plus forcément le cas et, en conséquence, les citadins n'ont plus beaucoup de liens avec l'agriculture, voire même plus du tout. La ferme Côte d'Or est très importante pour entretenir des relations entre les deux parties. Et l'agriculture a toute sa place à la foire gastronomique. Il faut qu'elle soit là»*. Marc Frot se réjouit de voir un public *«de plus en plus nombreux»* : *«la foire enregistre ses meilleures affluences les jours de la ferme ! Il est également intéressant de voir le dynamisme des OPA autour de cet évènement»*. Interrogé sur les critiques liées au financement de cette ferme (100 000€), Marc Frot, signale que le chapiteau, à lui tout seul, coûte 70 000€ et tient à ajouter : *«Ceux qui critiquent l'organisation de cette ferme ne connaissent rien à l'agriculture. Quand on ne parle pas d'un secteur qui est en crise, on l'enfonce. Au Conseil général, on ne veut pas de ça et on a décidé de soutenir ce secteur qui en a bien besoin»*. Marc Frot annonce également la conférence départementale de l'agriculture qui se tiendra jeudi prochain à 15 heures *: «nous ferons le point sur les différentes aides du Conseil général et sur les filières locales»* termine le président. **A. Genest**



«L'agriculture a toute sa place à la foire gastronomique».



Rendez-vous

Stand Produits Auxois naturellement

Les produits «Auxois naturellement…» seront présents tout au long de la foire sur l'espace du Quartier des Saveurs, et de nombreuses animations, comme un «Bistrot Auxois naturellement» permettront de les déguster. Le point d'orgue sera la journée du samedi 5 novembre, spécialement dédiée à l'Auxois Morvan.



Parmi les nombreuses animations: des démonstrations de tonte de moutons.

Jugement de bétail

Trente-deux élèves de La Barotte, du Legta de Châtillon et du CFA de Quetigny participeront le 10 novembre à la finale départementale de jugement de bétail. Ce concours se déroulera sur deux races bovines : Prim'Holstein et Charolais. Les meilleurs élèves seront sélection pour la finale nationale qui aura lieu au salon international de l'agriculture à Paris. Le programme : 9h30 : accueil des élèves concurrents, 9h45 : explication des règles du jugement, distribution des documents, démonstration du pointage, 10 heures : début du jugement, 1ère race, 11 heures : changement de vaches, début du jugement 2nde race, 12 heures : fin du jugement, 13h30 : discours, remise des prix, palmarès.

En bref

GammVert Un nouveau venu dans la zone commerciale de Quétigny

Le groupe Dijon Céréales, à travers sa filiale Natura'Lisa, a ouvert un nouveau magasin GammVert à Quetigny le 19 octobre 2011 (zone commerciale de Quétigny - Grand Marché). Cette ouverture signe l'arrivée du groupe coopératif agricole et de son enseigne de jardinerie dans l'agglomération dijonnaise. Le magasin a succédé à l'enseigne Point Fleurs, juste derrière l'hypermarché Carrefour. Il proposera les gammes jardins, vêtements-chaussants de loisirs verts et alimentation animale, végétaux, mais aussi un rayon baptisé «Les Sens du Terroir» tourné vers les produits alimentaires de qualité, notamment d'origine régionale. L'ambition de l'enseigne de proximité est d'apporter une gamme de produits de qualité (avec notamment des produits de jardin exclusifs respectueux de l'environnement siglés GammVert) et le conseil de spécialistes s'appuyant sur l'expertise agricole. Le groupe Dijon Céréales, via Natura'Lisa, est aujourd'hui propriétaire de 11 magasins GammVert en Côte-d'Or, avec un chiffre d'affaires global qui atteint 9,1 millions d'euros en 2010-2011.



Bovins viande

De la transparence pour la filière

La FDSEA de Côte d'Or a tenu vendredi dernier une commission *«bovins viande»* consacrée en grande partie à l'interprofession. Christophe Chanet, technicien Normabev pour le secteur Bourgogne/Franche Comté a présenté son métier.

La commission *«bovins viande»* de la FDSEA s'est tenue vendredi dernier à Dijon et s'est intéressée à l'interprofession, en présence de Fabrice Faivre et de Jean-Pierre Fleury, présidents respectifs de la FDSEA et d'Interbev Bourgogne. Christophe Chanet, 32 ans, qui fait partie des quinze techniciens Normabev en charge du suivi PPCM (Pesée-Présentation-Classement-Marquage) sur le territoire métropolitain, a présenté ses actions menées au quotidien. En poste depuis 2003, ce titulaire d'un BTS productions animales effectue, en moyenne, quatre visites d'abattoirs chaque semaine en Bourgogne et Franche-Comté. *«Ces visites sont inopinées. J'assure le suivi de la présentation, de la pesée, du marquage des carcasses de gros bovins et le suivi qualité du classement des carcasses. Je dois m'assurer du bon fonctionnement et de l'harmonisation des machines à classer. Je forme et je suis les compétences des classificateurs»* explique Christophe Chanet, qui assure également le bon fonctionnement de la circulation nationale des informations d'abattage. *«Je suis en quelque sorte l'interlocuteur des éleveurs et des abatteurs»* illustre le technicien, *«je peux également répondre à certaines inquiétudes et réclamations sur des poids et des classements vis-à-vis des éleveurs»*. Un exemple cité par Christophe Chanet : *«un éleveur estime son bovin en vif à 500 kg de poids carcasse et celui-ci est pesé 420 kg à l'abattoir... S'il s'interroge par rapport au poids fiscal, il peut en faire part à l'interprofession par le biais du CRI (comité régional d'Interbev) qui fera bloquer la carcasse. J'interviendrai alors pour effectuer une repesée de la carcasse»*. Les dysfonctionnements sont-ils fréquents? *«Il n'y a pas de soucis la plupart du temps, je rassure souvent les éleveurs»* répond le technicien Normabev, *«ce règlement des litiges PPCM avec les opérateurs s'ajoute à mes autres fonctions qui apportent de la transparence pour la filière»*.



Christophe Chanet (Normabev) : *«Je suis en quelque sorte l'interlocuteur des éleveurs et des abatteurs».*

Bientôt 79 machines à classer

Jean-Pierre Fleury et Christophe Chanet ont ensuite rappelé certaines bases du métier aux éleveurs présents. La machine à classer est un outil destiné à favoriser l'uniformisation du classement des carcasses de gros bovins sur tout le territoire métropolitain. *«Les machines à classer prennent des photographies des carcasses et fonctionnent sur le principe de l'analyse d'images»* explique Christophe Chanet. L'accord interprofessionnel du 30 juin 2010 a ensuite été évoqué. Afin de favoriser une harmonisation nationale du classement des carcasses de gros bovins, tous les sites d'abattage de plus de 3 000 tonnes de bovins de plus de huit mois seront équipés, avant le 30 juin 2012, d'une machine à classer conforme au plan de suivi qualité en vigueur. *«Nous sommes en train de les installer, il y en a actuellement 47. Il en faut 79 pour couvrir le national. Près de 91% du tonnage abattu sera alors classé à l'aide d'une machine»* annonce le technicien Normabev. Tous les classements seront alors harmonisés, à la grande satisfaction d'Interbev. Il est important de signaler que ces missions de Normabev ne sauraient se substituer aux missions des services officiels en charge des contrôles publics, qui sont effectués par FranceAgriMer et la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Les missions de Normabev

Le rôle et les missions de Normabev ont été confirmés et renforcés par la signature le 30 juin 2010, d'un nouvel accord interprofessionnel sur le classement, le marquage, la pesée et la présentation des carcasses des bovins de plus de 8 mois ainsi que la circulation des informations d'abattage. Les dispositions de cet accord ont été étendues par arrêté du 1er septembre 2010 pour une durée de 5 ans. La présence de Normabev est obligatoire dans tous les abattoirs : 15 techniciens vérifient et assurent le suivi technique des opérations de PPCM (Présentation-Pesée, Classement, Marquage) par des visites fréquentes et inopinées. La fréquence de passage est adaptée à chaque outil : elle est, par exemple, d'une fois par quinzaine dans les abattoirs traitant plus de 5 000 tonnes annuelles de gros bovins.
Dans son fonctionnement, Normabev signe un contrat de prestation de services avec chaque exploitant d'abattoir. En échange de sa prestation, Normabev facture à l'abattoir 0,80 euro hors taxe par carcasse de gros bovin classée. Cette somme est répercutée pour moitié (0,40 euro) par l'abattoir à son apporteur, le redevable final étant le dernier éleveur propriétaire de l'animal prêt à être abattu.



Reproducteurs charolais

Des visiteurs intéressés

Trente bovins ont été vendus la semaine dernière dans les 22 élevages participant aux journées commerciales.

La Fédération charolaise de Côte d'Or a organisé ses journées commerciales les 27, 28 et 29 octobre. Vingt-deux élevages ont participé à l'opération. Le président Thierry Lechenault dresse un bilan assez positif des trois jours consacrés à la vente de reproducteurs mâles inscrits : *«Les visites n'ont pas été très nombreuses mais quand les gens se sont déplacés, c'était pour acheter»*. Une trentaine d'animaux a été vendue, dont la moitié concernait des taureaux de 18 mois. Des prises de contacts pourront également déboucher sur de prochaines transactions. Thierry Lechenault s'est félicité une nouvelle fois de l'aide génétique du Conseil général à hauteur de 400 euros.

AURÉLIEN GENEST



Gilles Morel, éleveur à Thoisy-le-Désert, participait pour la première fois à cette manifestation.

▶ En bref

Foire de Dijon C'est parti !



La foire gastronomique de Dijon a ouvert ses portes mardi dernier. Jusqu'au 13 novembre, elle permettra à de nombreuses productions locales de faire leur promotion, notamment dans le Quartier des saveurs. Elle permettra également aux secteurs agricole et agro-alimentaire de communiquer auprès du grand public. Dès cet après-midi, un colloque «Grandes cultures» sera organisé par la FDSEA de la Côte d'Or (début à 15 heures, voir notre précédente édition pour plus de détails).

Foire Promotion de la viande ovine

La commission ovine de la FDSEA, en partenariat avec Interbev ovins Bourgogne, fait la promotion de la viande d'agneau lors de la foire gastronomique de Dijon, et plus précisément dans le quartier des saveurs. Le concept «Agneau presto» sera utilisé principalement durant les dates de la ferme Côte d'Or. Thierry Besançon, président de la commission de la FDSEA, se prononce sur l'opération : *«Agneau Presto, c'est une forme de découpe de l'agneau grâce à laquelle on peut cuisiner plus facilement et rapidement, en lien avec les nouvelles exigences des consommateurs. Les résultats obtenus sont tout à fait satisfaisants»*. Jean-François Mitanchey, boucher à Dijon, fera des démonstrations de découpe et proposera de nombreuses dégustations.



Concours agricole de Nevers

Le Marault présente le haut du pavé charolais

Le 158ème Concours de Nevers s'est tenu le week-end dernier à la ferme du Marault à Magny-Cours. Moins d'animaux en raison de la sécheresse de l'été mais plus d'exposants qu'en 2010: cet événement demeure la vitrine incontournable de la race pour ce qui est de valoriser l'acte de sélection.



Guillermo, de l'élevage de Serge Batho à Saxi-Bourdon, a remporté le Prix d'honneur mâle de l'année.

Samedi matin, à l'heure où le laitier finit sa tournée, les éleveurs charolais participant au Concours de Nevers se sont retrouvés autour de la traditionnelle tête de veau qui précède la remise des lots. Ce rendez-vous demeure un événement exceptionnel et incontournable entre professionnels si souvent accaparés par leur travail et parfois isolés dans leurs réalités individuelles. Avant les lots, Jean-Luc Gauthier, le président de la Société d'agriculture de la Nièvre organisatrice de l'événement, a fait part de sa satisfaction. Ce 158*ème* concours a tenu toutes ses promesses et le millier de visiteurs qui se sont pressés durant les trois jours ont confirmé le succès populaire de la manifestation. 300 d'entre eux ont assisté à la journée du vendredi, celle de la compétition, et parmi eux figuraient bon nombre d'éleveurs acheteurs potentiels de ces animaux de tous les superlatifs. Côté participants, s'il y a eu moins d'animaux présentés qu'en 2010, en raison des conséquences de la sécheresse printanière, Jean-Luc Gauthier s'est réjoui qu'il y ait aussi eu plus d'exposants que l'an passé: 5 de plus, soit 56 au total.

La Nièvre plutôt que Nevers

Dans son discours, en présence des éleveurs et des représentants des organismes agricoles du département, il s'est toutefois fendu d'une attaque en règle contre la mairie de Nevers. Si la manifestation est la plus ancienne de ce type reconnue par le ministère de l'Agriculture, c'est qu'elle a toujours su compter sur le public local pour créer l'événement. Et Jean-Luc Gauthier souhaiterait que cela continue, en se plaignant du manque de considération des élus de Nevers. Un rendez-vous promis par la Ville dès 2006 est toujours en attente et la Société d'agriculture, dont le siège est à Nevers, n'a plus de contact avec la municipalité. A tel point que le président menace: *«faudra-t-il que nous débaptisions le Concours de Nevers pour en faire le Concours agricole de la Nièvre?»* a-t-il demandé. Seuls des élus d'opposition du chef-lieu avaient fait le déplacement samedi, pour la visite officielle des stabulations, en présence tout de même de Daniel Barbier, le vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture.

Animaux homogènes

Côté compétition, en revanche, tout a fonctionné sur des roulettes. Si l'on retrouvait dans le palmarès le gratin de l'élevage charolais nivernais, constitué d'habitués du Concours, les sept juges ont eu, vendredi, des difficultés à départager les champions. Les qualités des animaux, *«relevées»*, étaient *«très homogènes»*. Des animaux préparés dès 4 heures du matin, peignés, lavés, brossés plusieurs fois par jour et mis en situation depuis plusieurs semaines pour finir parmi les premiers. Les critères recherchés par le jury étaient inchangés: les lignes, la couleur de robe, les aplombs, le gras et les formes de la culotte... Tous les animaux présents à Magny-Cours étaient destinés à la reproduction, afin d'améliorer la génétique des exploitations, selon Jean-Luc Gauthier, contrairement aux charolais de Saône-et-Loire par exemple qui sont préférés pour leurs qualités bouchères. Les récompensés, tous issus de la Nièvre, ont encore quelques jours pour préparer leurs animaux à la finale de Moulins, début décembre, où s'affronteront les lauréats des différents concours charolais.

E.C.



Roger Petit, de l'écurie des Grappes, à La Fermeté, a assuré le spectacle durant les trois jours, en présentant 6 juments percheronnes et 1 poulain. Avec grâce et élégance, il a su les diriger sur le ring, pour le plaisir des yeux.



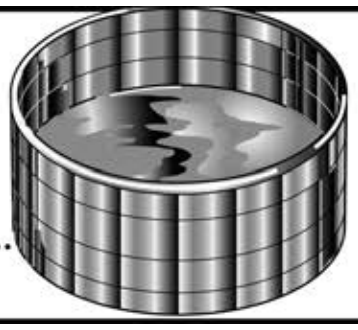
Stéphane Humbert, de la SCEA Naudin-Humbert à Mars sur Allier, a présenté Gulliver, son veau né génétiquement sans corne en février dernier. En contact pour le vendre à un organisme reconnu, il ne tarit pas d'éloge sur les qualités du sans-corne qui se répand beaucoup au Canada.

▶ Le palmarès

- Prix d'honneur mâle de l'année: 1er prix: Guillermo, EARL Batho (Saxi-Bourdon), 2ème prix: Gracieux, SCEA Mélaye Sennepin, 3ème prix: Gigolo, Gaec Fils Compot JP
- Prix de synthèse Bourgogne mâle de l'année: Gandhi, EARL Batho
- Prix d'honneur junior mâle: Feu Follet, EARL Touillon Moiron
- Prix d'honneur sénior mâle et Grand prix d'honneur mâle: Dudule, SCEA Mélaye Sennepin
- Trophée de Bouillé: Figaro, Gilles Paupinat
- Prix AJEC Veau mâle: EARL Cyprès
- Prix d'honneur femelle de l'année – Ajec: Gelinotte, Albert Raymond
- Prix d'honneur junior femelle: Elegance, SCEA Mélaye Sennepin
- Prix d'honneur sénior femelle: Bellissime, Florent Besson
- Grand Prix d'Honneur femelle: Bellissime, Florent Besson
- Prix de synthèse Bourgogne vache: Darling, EARL Batho
- Prix de synthèse Bourgogne femelle de l'année: Gracieuse, EARL Batho
- Prix d'ensemble veaux mâles 1ère catégorie groupe A: 1er prix, Florent Besson, 2ème prix: Thierry Lemoine, 3ème prix: Jean-Michel Poupon
- Prix d'ensemble veaux mâles 1ère catégorie groupe B: 1er prix: SCEA Mélaye Sennepin, 2ème prix: SCEA Jean-Christian Raymond, 3ème prix: EARL Batho
- Prix d'ensemble veaux mâles 1ère catégorie Groupe C: 1er prix: EARL Cyprès Jacky, 2ème prix: Gaec Roube père et fils, 3ème prix: Gaec Beauzon frères
- Prix de famille avec le père: 1er prix: élevage Gilles Mayet
- Prix d'ensemble femelles 1ère catégorie: 1er prix: Gaec Gauthé
- Prix d'ensemble des femelles adultes: 1er prix: Gaec Gauthé, 2ème prix: Florent Besson, 3ème prix: EARL Paponneau

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Concours de Moulins-Engilbert

L'ombre du concours de Luzy

En dépit de l'affluence non démentie, lundi dernier à la foire-concours de Moulins-Engilbert, seuls 23 animaux venant de 7 élevages contre 60 habituellement ont concouru. Des éleveurs ont préféré se réserver pour le concours de Luzy, le 17 novembre prochain.

Alain Guinot, le président du Comité des foires de Moulins-Engilbert, affichait sa déception lundi en fin de matinée. Seuls 23 animaux ont participé au concours quand ils étaient une soixantaine les autres années. Jusqu'à la dernière minute, l'organisateur a reçu des coups de téléphone de désistement de la part d'éleveurs pourtant habitués à venir présenter leurs animaux. L'explication de cette contre-performance tient en trois lettres: IBR.

Comme d'habitude, les organisateurs avaient décidé d'accepter en concours des animaux reconnus indemnes ou contrôlés, les fameuses qualifications A et B. Mais la police sanitaire impose, pour les participants, une prise de sang sur les animaux dans les quinze jours après le concours. Ce qui a rebuté de nombreux sélectionneurs qui ont donc préféré se réserver pour le concours de Luzy, les 17, 18 et 19 novembre prochains. Et ne sont donc pas venus à Moulins-Engilbert.

Ce qui met en colère Alain Guinot, c'est qu'il n'a pas su à temps qu'une alternative à ces lourdeurs sanitaires existait. *«Jusqu'à maintenant, il y avait une réglementation IBR de base et chaque concours de Bourgogne en affinait les paramètres. Mais personne ne m'a averti, jusqu'au 18 octobre, que tous les organisateurs des petits concours de la région s'étaient mis d'accord pour uniformiser les règles»* dit-il. En fait, à la suite d'une réunion qui a eu lieu au printemps, la décision a été prise de n'imposer qu'une seule prise de sang, réalisée après le 15 août. Et celle-ci est suffisante pour toute l'année, sans obliger les éleveurs à en réaliser d'autres après chaque concours. Alain Guinot regrette de n'avoir pas été informé de cette mesure. Si tel avait été le cas, Moulins-Engilbert aurait sans doute reçu de plus nombreux participants, dont les animaux indemnes ou contrôlés n'auraient pas eu à faire de nouvelles démarches avant le concours de Luzy. Et donc à choisir entre l'un et l'autre.

E.C.



Il y a eu une belle affluence lundi sur le champ de foire de Moulins-Engilbert. De nombreux éleveurs visiteurs sont venus apprécier les animaux présentés.

▶ Le palmarès

Veaux non inscrits: Prix d'honneur et 1er prix de la 1ère section: Alban Beauzon, Moulins-Engilbert
1ers prix de la 2 et 3ème section: Gaec de Selins (Bazolles)
1er prix Section veaux d'automne (avant le 01/12): François Bouche, Cercy-la-Tour
Veaux inscrits: Prix d'honneur et Section 1 et 2, 1ers prix: SCEA Lemaître, Montaron
Section 3, 1er prix: François Bouche, Cercy-la-Tour
Prix d'ensemble non inscrits: GAEC de Selins
Prix d'ensemble inscrits: SCEA Lemaître
Femelles de l'année, 1er prix: SCEA Lemaître, 2ème et 3ème prix: Alain Guinot (Sermages)
Taureaux 18 mois inscrits: 1er prix, section 1: Alain Guinot, section 2: EARL Renaud (Verneuil)
Prix de la ville et du canton: SCEA Lemaître



Galileo, présenté par Alban Beauzon de Moulins-Engilbert, a remporté le prix d'honneur des veaux non inscrits.



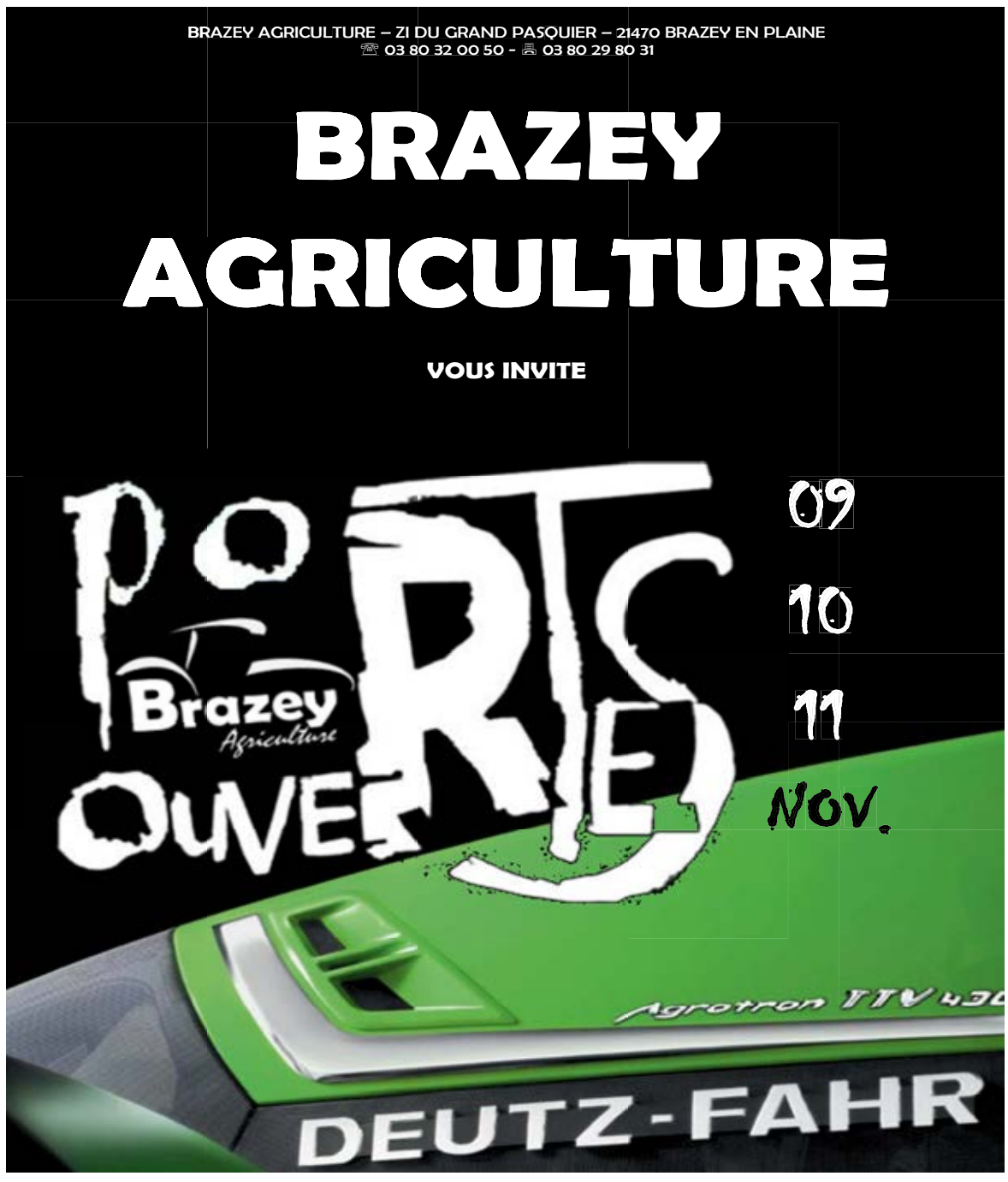
Guignolet (1er plan), appartenant à la SCREA Raymond Lemaître de Montaron, a reçu le Prix d'honneur des veaux inscrits.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr



G20 Développement

Quelles solutions pour un nouveau monde ?

A la veille du prochain Sommet du G20, s'est tenue à Paris, sous l'égide du ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, une conférence sur le développement regroupant des représentants de gouvernements, d'institutions internationales et de la société civile. Un évènement articulé autour de plusieurs ateliers thématiques, au premier rang desquels, la sécurité alimentaire.

Comment mettre fin au fait que près d'un milliard d'êtres humains continuent à souffrir de la faim dans le monde ? Comment nourrir 9 milliards d'individus en 2050 ? Comment lutter efficacement contre la volatilité excessive des prix des produits alimentaires qui pénalise en priorité les familles et les producteurs les plus pauvres ? Autant de questions soulevées lors de ce *«G20 développement»* qui s'est tenu le 21 octobre dernier à Paris, auxquelles les participants ont tenté d'apporter des éléments de réponses.

A l'heure où nombre de pays de l'OCDE sont confrontés à une faible croissance et au vieillissement de leur population, les pays à faible revenu pourraient demain participer à la relance de la croissance mondiale. Encore faut-il leur en donner les moyens. D'après les Nations Unies, le monde comptera 9 milliards d'individu en 2050 et la production agricole devra augmenter de 70 %, alors même que pèsent de lourdes incertitudes en ce domaine, compte tenu de l'impact du changement climatique. La réduction et la gestion des conséquences de la volatilité des prix agricoles n'en ont que plus d'importance. Des avancées existent déjà : comme la mise en œuvre en Afrique de l'Ouest, d'un projet pilote de réserves alimentaire ou le recours à de nouveaux instruments financiers d'assurance, permettant de protéger les producteurs, y compris les plus pauvres, des hausses de prix agricoles où des évènements affectant les récoltes, n'importe où dans le monde.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, l'Europe ne trouvera pas les solutions à son développement au sein de ses seules frontières. Notre avenir est indissociable de celui des pays émergents ou en développement. La croissance y est d'abord plus forte (8 % en moyenne, 6% en Afrique), contre 1,5 % en Europe. Comment ne pas tenir compte des 2 milliards d'habitants que comptera l'Afrique à l'horizon 2050, dont la moitié de moins de 20 ans ? Dans la seule région subsaharienne, compte tenu de la dynamique démographique actuelle, ce sont près de 400 millions de personnes qui arriveront en âge de travailler chaque année, dans les deux décennies qui viennent. Si rien n'est fait pour favoriser la prospérité et le développement durable pour tous, il y a fort à parier que de sérieuses tensions démographiques, économiques et sociales pourront difficilement être évitées. Et le continent Africain n'est jamais qu'à 12 km de l'Europe du côté du détroit de Gibraltar ! Comme l'a souligné le ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, dans son discours de clôture : *«tous les citoyens sont concernés, nous sommes tous dans le même bateau et devons travailler ensemble à prendre ce nouveau départ. Nous ne devons pas subir la mondialisation, mais la façonner à dimension humaine»*. A chacun d'y réfléchir et de s'en donner les moyens !

DOMINIQUE BERNERD



A la tribune, lors du point presse : Philippe Douste-Blazy, président d'Unitaid, Dov Zerah, directeur de l'Agence Française de Développement, le ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, Iolanda Cintura, ministre pour les Femmes et l'Action sociale au Mozambique, Gilles de Robien, ambassadeur.

Interview

«Nous les paysans, sommes des producteurs de richesse»

Figure historique du mouvement paysan en Afrique, Mamadou Cissokho est agriculteur et Président d'Honneur du Réseau des Organisations paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Il est également le premier président du Fonds National de Recherche Agricole et Agroalimentaire (FNRAA) du Sénégal.



Amadou Sissokho, agriculteur sénégalais et président d'honneur du réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'ouest.

Que représentent les paysans aujourd'hui en Afrique ?

Mamadou Cissokho : *«Le 1er secteur privé s'Afrique et pourtant, nous ne sommes même pas reconnus ! Nous les paysans sommes des producteurs de richesse. Nous représentons quand même 33 % du PIB pour l'Afrique de l'ouest, ce n'est pas rien ! Nous réalisons 80 % de tous les investissements alors que nous prenons 100 % de risques !»`*

Qu'attendez-vous du prochain G20 ?

«Il faut que le G20 se rappelle que la promotion de l'agriculture dans leurs pays respectifs, s'est faite sur la base de politiques et d'investissements publiques. Un système que l'Afrique doit connaître et mettre en œuvre à son tour. Le développement et la lutte contre la faim sont du ressort de la responsabilité nationale, le reste ne peut être que de l'accompagnement. Ce n'est pas la coopération qui règlera le problème. Ce que l'on demande également au G20, c'est d'arrêter ces outils de distorsion que sont la Banque mondiale et le FMI, lorsque l'on veut aider nos paysans à continuer de produire. Aujourd'hui, l'Afrique dépense plus de 20 milliards de $ par an pour se nourrir, alors qu'il suffirait de 15 milliards d'investissements pour que nos paysans puissent répondre à la demande».

Quel message souhaiteriez-vous transmettre à un agriculteur français ?

«Lui dire que plus de 40 ans de PAC et l'arrivée de nouvelles règles, doivent lui donner la possibilité de s'interroger sur ce qu'un paysan doit sentir dans ses tripes. Est-ce que ce système porté par des fonds extérieurs à l'agriculture est durable dans le temps ? Quand un paysan ici, en arrive à dire qu'il ne peut travailler sans subventions, je crois qu'il est urgent de se réunir, de se regarder et s'interroger sur ce qui s'est passé ! Pouvez vous encore faire marche arrière et trouver autre chose ? C'est vrai que la grande majorité des agriculteurs ont besoin de ces subventions, mais il y a quand même d'autres initiatives prises en dehors de la PAC dans le reste de l'Europe. L'heure est peut-être venue de s'y intéresser».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

En chiffres

En 2011, près d'1 milliard d'êtres humains souffrent de la faim. Les 2/3 de ces personnes vivent en zone rurale.

La population mondiale devrait être de 9 milliards en 2050, dont 2 milliards en Afrique. Pour nourrir cette population, il faudra augmenter les investissements agricoles dans les pays en développement de 83 milliards de dollars par an

L'Afrique dispose de 60% des terres arables disponibles dans le monde et 5 % seulement de son potentiel d'irrigation est exploité.

Le manque d'infrastructures coûte 2 points de croissance par an à l'Afrique et réduit de 40 % la productivité des entreprises.

La capacité électrique de toute l'Afrique subsaharienne ne dépasse pas celle de l'Espagne, ne permettant d'allumer une ampoule que 3 h par jour pour l'ensemble des foyers africains. Seulement 10% des ressources hydrauliques africaines sont exploitées.

Dans le monde, l'écart entre le milliard d'habitants le plus riche et le milliard le plus pauvre a augmenté en 10 ans de plus de 60%.

Selon le taux, l'assiette et le périmètre retenus, une taxe sur les transactions financières pourrait lever entre 30 et 200 milliards de $ par an.

L'aide publique au développement a atteint en 2010 le record de 129 milliards de $.

L'évasion fiscale représente à elle seule près de 10 fois le montant de cette aide

Foire Saint-Martin

La Ferme Yonne fait la foire

Ce dimanche, la Ferme Yonne s'installe place de l'Arquebuse à Auxerre pour la Foire Saint-Martin. Un évènement qui attire chaque année un nombre croissant de visiteurs.



Dimanche 6 novembre, place de l'Arquebuse, de 9 h à 18 h. Entrée libre. Restauration le midi sous le marché couvert : 12 € (8 € pour les enfants). Réservation pour le repas à partir de 10 h au stand accueil. Marché de terroir toute la journée. Vente de crêpes, gaufres, barbe à papa, vin et chocolat chaud toute la journée.

L'espace agricole de la Foire Saint-Martin est l'un des éléments phare de la grande manifestation auxerroise qui voit passer chaque année 40 000 visiteurs. On ne peut s'y tromper : l'inauguration, l'espace enfants, le repas traditionnel, la présence d'animaux, le marché des produits de terroir de l'Yonne, l'animation de France bleu Auxerre…, autant d'incitations pour le public à venir faire un tour au *« village agricole »* mis en place pour l'occasion par les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA de l'Yonne.

La manifestation aura pour thème cette année la modernité en agriculture. L'occasion de montrer que par delà les clichés de l'agriculture traditionnelle de *« Grand-Papa »*, les différents secteurs de la profession vivent aujourd'hui au rythme d'Internet, du GPS et des automatismes. Tous les autres sujets d'actualité et les préoccupations de la société pourront être abordés sans tabou : prix et marges des produits agricoles, environnement, protection de la biodiversité, préservation de la qualité de l'eau, bonne utilisation des sols… Pratiques et mentalités ont bien changé et la Foire Saint-Martin est une occasion unique et privilégiée, d'en informer le grand public. Les grandes filières de production du département seront là, ainsi que les lycées agricoles et les MFR de l'Yonne, venues présenter les formations de leurs établissements.

Une première cette année : à l'issue de l'inauguration officielle, se déroulera, sur l'esplanade principale, la remise des médailles du Concours agricole 2011, sous l'égide de la Chambre d'agriculture, la Direction départementale des territoires et du Conseil général. Particulièrement gâtés, les enfants auront à leur disposition un florilège d'animations extérieures, au premier rang desquelles, la vache gonflable à traire et les ballades à poneys. Un espace leur sera même dédié, sous le marché couvert, où ils seront attendus par les élèves du lycée agricole de Champs sur Yonne, afin de réaliser de nombreuses activités de découverte et création.

Du poulet à la vigneronne au menu !

Toujours fidèles au rendez-vous, les producteurs icaunais présenteront toute la journée sur l'esplanade centrale, une gamme variée de produits : vins, bière artisanale, huiles, confitures, miels, foies gras, truites, fromages et poulets fermiers, conserves à base de viande, légumes… sans oublier une très belle exposition de variétés de pommes anciennes. Quant aux amateurs de bonne chère, rendez-vous le midi sous le marché couvert aménagé pour l'occasion par la MFR de Gron. Une nouveauté cette année au menu : du poulet icaunais à la vigneronne. Un repas servi avec de la vaisselle entièrement biodégradable. Toujours pas rassasié… ? Tout est prévu pour les gourmands, des crêpes aux gaufres, en passant par le chocolat ou le vin chaud. Et pour les amoureux du sucre, rendez-vous autour de la machine à barbe à Papa… Petits et grands !

DOMINIQUE BERNERD



Transmission d'exploitations

Une journée d'échanges constructifs

Le 25 octobre dernier, cédants et repreneurs se sont rencontrés à Vault de Lugny, pour une journée d'échanges autour du thème du renouvellement des générations par l'installation Hors cadre familial (HCF).

Cette action, animée par la Chambre d'agriculture et les JA dans le cadre du Programme Régional à l'Installation (PRI), bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'Europe (FSE). La matinée, riche en échanges, s'est appuyée sur les témoignages de M et Mme Soliveau, désormais retraités depuis cette année et de leur repreneur HCF, Frédéric Fernandes. Tous les points clés d'une transmission réussie ont ainsi été soulevés.

Se préparer en amont

Sachant que leurs enfants ne prendraient par leur suite, M et Mme Soliveau ont, dès 2006, entamée leur réflexion et démarches sur l'avenir de leur exploitation, avec l'objectif clair d'installer un jeune. Cette anticipation est essentielle pour se préparer mentalement et techniquement à la cessation d'activité et à la transmission de son exploitation.

Ainsi, Ils ont pu bénéficier de l'appui de la Chambre d'agriculture et accéder aux outils mis à leur disposition (Point Info Transmission Association, formations, Répertoire Départ Installation) pour un aboutissement en 2011.

Originaire de Seine et Marne, ouvrier dans l'automobile, Frédéric a démontré à travers la reprise des études (BPREA à la Brosse), sa motivation ainsi que sa mobilité pour aboutir à son rêve : s'installer en agriculture en élevage ovin. Une décision qui, bien que prise en famille, relève d'un vrai challenge.

Un exemple de transmission réussie

La mise en relation entre cédants et repreneur s'est réalisée grâce au Registre Départemental à l'Installation (RDI). Toutefois, c'est bien l'approche humaine entre les cédants et le repreneur qui a permis une suite favorable.

Des objectifs communs et une volonté partagée concrétisés par un contrat de parrainage (action du PRI) ont facilité la passation. Les nombreux échanges d'expériences mais aussi une intégration locale du repreneur ont participé à la réussite de ce projet.

La matinée s'est conclue sur le point le plus complexe à gérer lors d'une transmission, notamment HCF : la rentabilité économique de l'exploitation (plutôt que patrimoniale), évoqué par les cédants et souligné par les responsables professionnels.

La forte présence de porteurs de projet, aux profils et recherches différents, peut conforter dans l'idée que des jeunes sont prêts à s'engager dans le métier. C'est plutôt de bon augure au vu du nombre d'exploitants de la génération du baby boom approchant de la retraite. On sait de surcroît que les enfants d'exploitants ne suffiront pas pour le renouvellement des générations.

Les participants sont repartis avec l'exemple réaliste d'une transmission HCF réussie, moyennant une anticipation, de la motivation et un accompagnement pour les deux parties. Toute exploitation peut être le support d'un projet de ce type.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

▶ Formation pour les cédants

Dans la continuité de cette mise en relation entre cédants et repreneurs, la Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation de 3,5 jours destinée aux cédants *«réussir la transmission de son exploitation»*, les lundi 14, mercredi 16, vendredi 18 novembre toute la journée, ainsi que vendredi 25 novembre matin
Renseignements : Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16



Environnement

De l'eau pour tous

En préambule au 6ème Forum Mondial de l'eau qui se tiendra du 12 au 17 mars prochain à Marseille, l'Agence de l'eau Seine-Normandie vient d'organiser à Sens, le premier des six forums territoriaux à se dérouler d'ici la fin de l'année, autour de la thématique de l'accès à l'eau et de l'assainissement pour tous.

Aujourd'hui, à l'échelle du monde, un milliard d'habitants n'a aucun accès à l'eau potable et 2,5 milliards à l'assainissement. Au cours de la dernière décennie, l'eau polluée a tué plus d'enfants que tous les conflits armés constatés en 60 ans. Dans les pays pauvres, 20 % des enfants n'atteignent pas l'âge de 5 ans à cause des maladies infectieuses provoquées par les eaux sales. Le constat est alarmant et l'eau est plus que jamais un enjeu majeur pour la planète. A l'horizon 2025, près de 3 milliards de personnes vont se retrouver dans une situation de plus en plus tendue, le nombre de m^3 par habitant se réduisant, du fait d'une augmentation de la population.

Ressource locale, l'eau est par définition liée à une gestion locale, mais c'est aussi un bien public mondial, qui doit être protégé, comme l'a rappelé le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, en ouverture de la réunion : *«ces forums régionaux constituent une étape importante dans le processus de dialogue et de concertation sur la place de l'eau, dans l'Yonne comme ailleurs, avec pour objectif, de concilier sur un même territoire les usages locaux et les enjeux de la gestion collective de la ressource»*.
Pour Michel Courtois, conseiller général de Charny et président de la 6ème commission Agriculture et environnement, créée en avril dernier, ce forum de l'eau a valeur de symbole : *«il nous faut définir comment avancer dans la protection de l'eau sous toutes ses formes car le département est fortement impacté. Les choses ont évolué, principalement en agriculture. On a souvent été montrés du doigt dans le passé, mais que dire des communes, des jardiniers amateurs…? Cela relève de toute une éducation qui ne pourra se faire qu'à petites doses, avec le temps»*. Mais du temps, on en manque si l'on se réfère à *«l'objectif du millénaire»* acté par les Nations Unies, de réduire de moitié d'ici 2015, la population qui n'a pas encore accès à l'eau et à l'assainissement.
L'échelon local n'est pas exempt de problèmes, comme l'a rappelé Bernard Moraine, élu maire de Joigny en 2008, alors que la station d'épuration de la ville avait 18 ans de retard par rapport aux nouvelles règles dictées par l'Europe : *«le réseau d'eau potable à Joigny, c'est aujourd'hui encore 61 % de fuites ! Et on a toujours un bon millier de branchements en plomb !»* Le pourcentage important de fuites sur le réseau, ne permettant pas à la ville de pouvoir disposer de subventions pour les changer.

DOMINIQUE BERNERD



De gauche à droite : Baboucar Ndiaye, président du Conseil rural de Ngogom (Sénégal), Guy Fradin, directeur de l'Agence Eau Seine-Normandie, André Villiers, président du Conseil général de l'Yonne, Serge Lepeltier, responsable du volet gouvernance du Forum Mondial de l'eau 2012 et Anne Le Strat, nouvellement élue présidente du Comité de Bassin Seine Normandie.

▶ D'Istambul à Sens, il n'y a qu'un pacte !

En marge du forum territorial sur l'eau qui s'est tenu à Sens, le président du Conseil général de l'Yonne, André Villiers, a signé le *«Pacte d'Istanbul»*, lors d'une cérémonie à laquelle participaient entre autres, Serge Lepeltier, responsable du volet gouvernance pour le *«Forum mondial de l'Eau 2012»* et ancien ministre, ainsi qu'Anne Le Strat, adjointe au maire de paris et nouvelle présidente du Comité de Bassin Seine Normandie. Né du 5e Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Istanbul en 2009, le *«Pacte d'Istanbul pour l'eau»* est une charte non contraignante, invitant maires et élus des collectivités locales et régionales du monde entier, à formuler un engagement commun pour la gestion des ressources en eau. Un pacte axé sur la gouvernance de l'eau, qui propose de grandes lignes directrices pour faire face aux changements mondiaux, qu'ils soient d'ordre climatique, d'urbanisation ou d'épuisement et pollution des ressources en eau. Aujourd'hui, près de 800 maires issus de 49 pays ont déjà signé le pacte, dont une vingtaine en France. A noter que, hormis Paris, c'est la première fois qu'un département s'engage ainsi dans la démarche. Par son climat et sa géographie, l'Yonne a la chance de disposer de ressources en eau abondantes sur son territoire, tant dans ses nappes souterraines que dans ses cinq bassins hydrographiques (Yonne Amont, Yonne Aval, Armançon, Serein et Loing). Un patrimoine élevé au rang de capital, comme l'a rappelé le président Villiers : *«à l'échelle planétaire, un habitant sur deux vit en milieu urbain, ce qui montre combien l'organisation autour de la ressource en eau est nécessaire et fondamentale. Notre département, au-delà de sa ruralité, est marqué par une richesse hydrologique particulière et joue une place prépondérante dans l'alimentation en eau potable de la plus grande ville de France»*.

DB

PORTES OUVERTES
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
sur toute la gamme VALTRA pendant cette journée
Jeudi 10 NOVEMBRE
PROMOS sur tout le LIBRE SERVICE
SCAR ATELIER CONSEIL
SCIES à Bûches
AC S600PDF SCAR
Scies circulaires sur prise de force, lame ø 600 mm, poignée escamotable et roues de transport, sans cardan
749 €HT
LAME CARBURE
FENDEUSES
AC-F14 PT
Puissance 14 tonnes, vérin escamotable (remisage facilité) dégagement 1,05 m.
971 €HT
HIVERNAGE Pulvé
10 litres BIO
NOUVEAU
Protection membranes, tuyauterie avec action nettoyante, antigel pulvé haut de gamme
24 €HT
22.10 €HT
biodégradable
Bétonnières
Couronne fonte, châssis renforcé (montée)
219 €HT
160 litres, 650 W
260 €HT
180 litres, 800 W
SPECIAL FROID
«Chambord Pro Iso2». Brun, doublure Néoprène, du 39 au 48
59,60 €HT
Grand choix de jouets miniatures
Toute une gamme en pièces carbure origine
8,30 €HT
Pointe 173331/332
47,50 €HT
Soc 173613/614
Sarl WALTER
Route de Varanges
21110 Rouvre-en-Plaine 03 80 79 17 37
VALTRA
ALPEGO
SULKY
MONOSEM

Après leur voyage d'étude annuel

Les JA 58 ne manquent pas d'Eire

25 jeunes agriculteurs nivernais sont allés visiter les richesses agricoles d'Irlande, fin septembre. Jeudi dernier, à la caisse de Crédit agricole de Varennes Vauzelles, ils avaient invité les organisations professionnelles agricoles du département à une restitution de leur périple.

Les voyages forment la jeunesse, dit-on. Comme c'est devenu une tradition chez les JA de la Nièvre, 25 d'entre eux se sont rendus en Irlande, en septembre dernier, afin d'étudier les caractéristiques de son agriculture. Durant huit jours, ils ont été conduits de fermes d'élevage en marché au cadran sans oublier une étape obligatoire à la brasserie Guiness de Dublin. Jeudi dernier, c'est Alexandre Lorré, le président cantonal des JA de Corbigny, qui a commenté les étapes clé de leur séjour, accompagné d'un diaporama de l'épopée, le tout présenté aux partenaires agricoles du syndicat jeune.


Les membres des JA58 qui ont visité l'Irlande en septembre dernier.

Vert pays d'élevages destinés à l'export

Ce qui a retenu l'attention de nos Nivernais, c'est la forte orientation de l'agriculture irlandaise vers l'élevage. Il faut dire que le climat y est humide et tempéré, ce qui est éminemment propice à la pousse d'herbe, une herbe qui est évidemment naturelle mais aussi artificielle. Les Irlandais re-sèment leurs pâturages et ont érigé cette caractéristique en véritable culture. Le vert pays des tourbières (dont la ressource a déjà été exploitée aux deux-tiers pour le chauffage domestique) montre l'exemple d'un potentiel herbager en développement, ce qui n'est pas sans faire penser (un peu) aux particularités morvandelles. Les JA58 ont également noté, au fil de leurs visites, *«la proportion importante d'agriculteurs pluri-actifs et la petite taille des exploitations agricoles»* ainsi qu'une *«grande hétérogénéité de la qualité des sols»*, le plus souvent pauvres et arides. Ceci explique peut-être cela. Au gré de leurs visites, les jeunes ont également pu apprendre que *«90% des produits de l'élevage bovin et ovin sont exportés»* et que *«d'ailleurs, les Irlandais ne consomment quasi exclusivement que du porc, du poulet et un peu de mouton»*. Des animaux que les JA58 ont pu voir au marché au cadran, à la criée, de Cillin Hill, l'un des plus grands du pays qui existe depuis 56 ans et qui vient d'investir 20 millions d'euros dans de nouvelles installations. 60 000 ovins et 50 000 bovins y transitent chaque année. Parmi les bovins allaitants, les Nivernais ont constaté que le charolais figurait en bonne place, que les animaux sont le plus souvent croisés afin de bénéficier de l'effet hétérosis et que la Bourgogne est connue et reconnue comme *«un berceau incontournable pour la sélection raciale»*. **E.C.**

La nouvelle animatrice s'est officiellement présentée

La remplaçante de Sabine Goulinet-Pécaut, partie vers de nouvelles fonctions au sein de CER France Alliance, n'a pas tardé à intégrer l'équipe des JA de la Nièvre. Jeudi dernier, avant même la signature de son contrat de travail, elle s'est officiellement présentée aux adhérents présents et aux représentants des OPA. Elle s'appelle Aline Rouleau, a 21 ans et arrive de l'Allier où elle a travaillé durant six mois à l'abattoir Sicaba. Titulaire d'un Bac S, passé à Montluçon, Aline a pas mal bourlingué pour ses études, ce qui dénote un caractère dynamique et bien trempé. Elle a obtenu une première licence professionnelle *"Conseil en développement agricole"* à Poitiers en 2009, avant d'en passer une seconde, *"Valorisation des produits d'élevage"* à Tours en 2011. Si ses grands-parents étaient céréaliers dans le Loir-et-cher, "*comme beaucoup de Fra*nçais" dit-elle, Aline n'est pas originaire du milieu agricole. Assez tôt, ses études ne lui plaisant qu'à moitié, elle s'est orientée vers ce secteur dans lequel elle voulait tout d'abord s'installer. Face aux difficultés et à la conjoncture, elle a préféré, au moins dans un premier temps, s'orienter vers des emplois périphériques mais rien ne dit qu'elle ne franchira pas un jour le cap de l'installation. En attendant, Aline Rouleau découvre la Nièvre « *que je ne connaissais pas*". Avec son ami, qui vient lui aussi de trouver un emploi dans un groupement d'élevage du département, Aline s'installe du côté de Saint-Saulge d'où elle fera ses allers-retours quotidiens vers le bureau des JA à Nevers. Côté loisirs, la jeune recrue pratique la photographie (paysages, macro, animaux...) et les sports de plein-air (randonnée, canöe...). Un profil de battante qui ne s'en laisse pas conter...


La nouvelle animatrice des JA58 s'appelle Aline Rouleau. Elle arrive de l'Allier.

Emploi

Les vignes recrutent !

Une nouvelle session ACQ (Action courte qualifiante) *«Vigne et travaux de la cave»* se met en place. Pour la 3ème année consécutive, des viticulteurs vont accueillir deux mois durant une douzaine de demandeurs d'emploi afin de les former au métier.

Compte tenu du succès du dispositif mis en place l'an passé, qui s'était soldé par un taux de réussite de 90 % de réinsertion professionnelle, une nouvelle session de formations d'ouvrier polyvalent en viticulture s'ouvre. Longtemps réclamée par la profession viticole, ce stage permet à des personnes en recherche d'emploi d'acquérir en 9 semaines les techniques de base nécessaires au travail en vignes et en caves. Afin de répondre à leur demande, la FDSEA de l'Yonne avait sollicité en 2009 le Conseil régional et Pôle Emploi dans le but de financer ce projet. La formation se déroule en partenariat avec le CFPPA d'Auxerre la Brosse qui accueille les stagiaires le temps de leurs cours initiaux. Le système de l'alternance les conduisant simultanément sur les domaines viticoles pour la mise en pratique des bases théoriques acquises.

Preuve de leur plein investissement, les viticulteurs, outre le fait d'avoir créé le programme de cette formation, n'ont pas hésité pour certains d'entre eux, à s'engager plus en avant dans la démarche en recherchant eux-mêmes des personnes susceptibles d'intégrer ce stage. Une complémentarité évidente avec les partenaires de l'emploi, qui rencontrent d'une manière récurrente des difficultés à positionner des demandeurs d'emploi sur les secteurs agricoles et viticoles.

Le 25 octobre dernier a eu lieu au CFPPA, la journée de recrutement, en présence de tous les acteurs du dispositif : les viticulteurs, les partenaires financiers, le CFPPA et l'animatrice emploi de la FDSEA de l'Yonne. Une première étape avant l'entrée en stage le 14 novembre prochain. Pour une durée totale de neuf semaines jusqu'au 31 janvier 2012. Dans la même optique, la FDSEA souhaite créer une ACQ mixte, agriculture et viticulture. Pour toute personne intéressée : tél 03 86 49 48 16.


Une partie des stagiaires qualifiés à l'issue de la session 2010.

FRANCE LAHUTTE,
ANIMATRICE EMPLOI À LA FDSEA 89

Une nouvelle formation ADEMA se met en place

Quelques places sont encore disponibles à la formation Adema (Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles) qui débutera le lundi 14 novembre prochain. Cette formation est réservée aux demandeurs d'emploi qui souhaitent découvrir les métiers agricoles et viticoles et se déroule à la fois en centre de formation (FDSEA à Auxerre) et sur des exploitations. Elle vous permettra d'acquérir rapidement de nouvelles compétences professionnelles sur des activités telles que les cultures légumières, le maraîchage, les cultures fruitières, la viticulture et la polyculture-élevage. Cette formation d'une durée d'un mois est un tremplin vers un emploi agricole ou une formation technique complémentaire. Renseignements auprès de France Lahutte , FDSEA de l'Yonne au 03 86 49 48 16 Mail : France.lahutte@fdsea89.fr

GIACOMEL Agriculture
Neuilly-les-Dijon - 21 • Tel. 03 80 47 35 18 •
DESTOCKAGE MASSIF AU MAGASIN
TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE
• LIBRE SERVICE
Pièces d'usure travail du sol - Boulonnerie - Pulvérisation - Huile - Filtres - Eclairage - Signalisation - Peinture Transmission-Roulements - Semi - Fenaison - Attelage Outillage - Etc...
• PIECES TRACTEUR - MOISSONNEUSE - PRESSE
New Holland - Ford - Fiat - Laverda
• PIECES DES MARQUES
Rabewerck - Amazone - Tecnoma - Berthoud - Kuhn - Horsch - Krone - Deutz
-30 à -50% (sur prix tarif officiel) sur stock disponible
-10% (sur prix tarif officiel) pour nouvelle cde

Concombres et tomates

Un plan de soutien aux producteurs

Face à la crise que traverse le secteur des fruits et légumes, un plan d'action doté de 25 millions d'euros a été annoncé par le ministre de l'Agriculture ?

Concernant le secteur des fruits et légumes, ce plan d'action est mobilisé en priorité sur les trois productions qui ont subi des conditions de marché particulièrement difficiles cette année. Il s'agit des productions de tomates, concombres et pêches-nectarines.
L'objectif du plan est à la fois de permettre une amélioration immédiate de la trésorerie des producteurs concernés, d'aider au redressement des entreprises les plus en difficultés et d'assurer la pérennité des productions de ce secteur.
Le plan comprend un ensemble de mesures conjoncturelles et structurelles.

Des mesures d'allègement des charges :

Allègement des charges financières
Il s'agit dans ce cas d'une prise en charge des intérêts 2011, sur les échéances des prêts à moyen et long terme, bonifiés ou non et hors foncier.
Ce dispositif est réservé aux producteurs :
• qui sont **spécialisés dans la production de concombre et/ou de tomates** (50 % du chiffre d'affaires de l'exploitation doit être constitué par ces productions)
• qui ont des **annuités qui dépassent 30 % du chiffre d'affaires** (ce taux pourra être ramené à 15% pour les serristes).
L'aide sera plafonnée de 20% à 40% de l'échéance annuelle, en fonction de la situation du demandeur.
Les producteurs intéressés par ce dispositif doivent contacter la direction départementale des territoires. **La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 novembre 2011**.

Prise en charge de cotisations sociales :
Cette mesure donne la possibilité d'une prise en charge de cotisations sociales dues par les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles confrontés à des difficultés financières.
Ces prises en charges seront prioritairement accordées aux producteurs de tomates et de concombres sans pour autant exclure du dispositif d'autres producteurs de fruits et légumes dans la limite des crédits disponibles.
Les producteurs intéressés par ce dispositif doivent **contacter leur caisse de Mutualité Sociale Agricole**
Les aides de ces deux précédentes mesures sont incluses dans le dispositif des aides *«de minimis»* qui plafonne le niveau de soutien à 7500 € sur 3 ans

Des mesures structurelles

Dispositif agriculteurs en difficulté et aides à la reconversion professionnelle :
L'accès à ces mesures est ouvert à toutes les productions de fruits et légumes avec une priorité aux producteurs de tomates.
Le premier dispositif dit *«AGRIDIFF»* permet d'alléger les charges financières des exploitations viables dans le cadre d'un plan de redressement établi après un audit détaillé de l'exploitation.
La seconde mesure peut accorder, dans le cas d'exploitations dont la viabilité n'est plus assurée, des aides à la réinsertion professionnelle.
Les producteurs intéressés par ces dispositifs peuvent **contacter la Direction Départementale des Territoires**



En juin dernier, les producteurs de l'Yonne avaient été durement pénalisés par la crise sanitaire infondée qui avait touché les concombres. Nombre d'entre eux avaient été contraints de jeter à la benne leur production, faute d'acheteurs. Comme ici, à la CASAY, coopérative installée à Foissy sur Vanne.

Autres mesures structurelles :
Des aides aux investissements sont prévues pour accompagner les efforts de compétitivité. Des moyens seront mis en place dans le cadre du dispositif rénové pour les serres.
Une mesure favorisant la restructuration des entreprises de commercialisation est également mise en œuvre.
Les producteurs intéressés par ces dispositifs peuvent contacter la Direction Régionale de FranceAgriMer;

Participation des établissements bancaires au plan d'action :
Les banques se sont également engagées à prendre les mesures nécessaires pour réaménager les prêts en cours, de façon à aider les producteurs les plus touchés à passer le cap difficile de l'année 2011.

Pour tout renseignement complémentaire :
Direction Départementale des Territoires, tél 03 86 40 19 22 ou 03 86 40 19 42

SERVICE ECONOMIE AGRICOLE DDT DE L'YONNE

Technique innovantes Réunions d'information

La Chambre d'agriculture de l'Yonne accompagne l'innovation et notamment les techniques de conduite des cultures. Au programme des prochaines réunions : les techniques d'application «bas volumes» et les techniques culturales simplifiées. Ces deux thématiques s'appuieront sur le témoignage d'agriculteurs qui les pratiquent.
Lundi 7 novembre, à Avallon, à 14 h 30 (salle des maréchaux)
Mardi 8 novembre à Saint-Clément, à 9 h 30 (salle des fêtes)
Mardi 8 novembre, à Joigny, à 14 h 30 (salon de l'Hôtel de ville, côté scène)
Mercredi 9 novembre, à Toucy, à 9 h 30 (salle polyvalente)
Mercredi 9 novembre, à Auxerre, à 14 h 30, à la Chambre d'agriculture
Jeudi 10 novembre, à 9 h 30, à Tanlay (foyer rural)

FINANCEMENT EXCEPTIONNEL



COMMANDEZ VOTRE DRAINAGE
Avant le 31 décembre 2011

Crédit 7 campagnes à 0%*
1ère échéance en septembre 2013
+ relevé topographique OFFERT pour toute commande

*A partir de 15ha. Sous réserves d'acceptation du crédit

Contactez Alain TROUSSARD 06 07 78 11 95

GIRARD MAITR'O
55 années d'expérience
Tel. 03 80 52 13 32
Fax 03 80 52 55 63
21- Gevrey Chambertin

Tournesol

De bons rendements en moyenne

Les récoltes sont maintenant terminées et le résultat global s'avère très satisfaisant. 2011 se situe clairement au niveau des bonnes années en matière de rendement tournesol.

La caractéristique de l'année, c'est un tir assez groupé en matière de productivité : très peu de mauvais rendements (<20 q/ha), peu de très bons (>40 q/ha) et beaucoup de parcelles comprises entre 32 et 37 q/ha.

Rendements par secteur

Dans l'Yonne les rendements se situent autour de 30-31 q/ha pour 32-33 q/ha en Côte-d'Or et Saône et Loire. La Nièvre est un peu en-dessous avec 28 q/ha.
En Haute-Marne, la moyenne est de l'ordre de 30 q/ha et l'Aube et la Seine et Marne affichent autour de 34 q/ha.
En Rhône-Alpes les échos sont également positifs et la moyenne s'affiche aux environ de 28-29 q/ha avec des disparités entre secteurs. L'Auvergne se situe aussi à 28-29 q/ha de moyenne avec, dans le Sud de l'Allier des très bonnes performances.


Photo: Réussir

La Lorraine serait aux environs à 30 q/ha de moyenne.

Implantation et maladies pénalisent le tournesol

Parmi les facteurs limitant de l'année, on peut essentiellement citer les problèmes d'implantation avec des levées parfois très échelonnées au sein même des parcelles.
Le sclérotinia a fait perdre quelques quintaux dans les parcelles qui ont été récoltées tardivement alors qu'elles étaient à maturité.
Les parcelles avec de forts salissements en adventices, dont l'ambroisie, ont été très pénalisées alors que phoma et phomopsis ont pu impacter la culture de 3 à 4 q/ha.

CETIOM

Réunion à Châtillon en Bazois le 9 novembre

Ça bouge dans l'élevage allaitant

Ça bouge sur le dossier de la viande bovine. Du premier blocage des abattoirs à la constitution récente du GEF (Groupement export français), il aura fallu une année de travail, de négociations intenses et de mobilisation, pour que le contexte évolue et que l'élevage français retrouve des perspectives d'avenir. Tout n'est pas réglé, loin s'en faut, mais il faut que les éleveurs soient informés sur les évolutions du secteur et les opportunités. Les responsables de la section bovine FDSEA 58 organisent une grande réunion ouverte à tous les éleveurs et destinée à identifier les perspectives de l'élevage allaitant dans la Nièvre et en Bourgogne. Rendez-vous le 9 novembre à 20h, à Châtillon-en-Bazois.

La récente création du GEF (Groupement d'export français) a apaisé les tensions et réconcilié les différents acteurs de la filière bovine. En parallèle, la remontée des cours produit ses effets sur le moral des éleveurs. Tout le monde s'accorde à dire que l'export tire le marché vers le haut. Le consensus trouvé autour du GEF va permettre aux différents partenaires de travailler ensemble sur les nouveaux marchés qui s'ouvrent à l'export, d'aider aux démarches administratives, de lever les freins qui limitent la réactivité tout en laissant les acteurs économiques de la filière jouer leur rôle. Tout le monde se met en ordre de marche et les perspectives sont bonnes mais encore faut-il que les producteurs y trouvent aussi leur compte et durablement, pour continuer à produire et répondre aux besoins des marchés.

On a beaucoup parlé de l'export ces derniers mois, mais il ne faut pas oublier que les volumes exportés en vif sont très faibles par rapport à la production totale. Le marché intérieur n'a pas les mêmes caractéristiques que les marchés extérieurs dont les attentes sont très variables en fonction des destinations. Les opportunités liées à l'ouverture des nouveaux marchés du pourtour méditerranéen sont bonnes à saisir, quant à savoir si ces nouveaux courants vont perdurer, c'est une autre question ; le retour des productions d'Amérique du Sud pourraient tout changer. La part la plus importante et de très loin, des exportations de broutards concerne encore le marché italien.

Des perspectives, mais quelle stratégie

On sait aussi que la production bovine française ne couvre pas la consommation intérieure totale. La filière française est déficitaire sur les pièces de viande bovine les plus consommées en France, du coup la France importe de la viande bovine, une viande rouge qui correspond à des animaux de réforme, à des génisses ou à des bœufs. 74% de la demande intérieure est approvisionnée par des abattages français selon les chiffres de 2009/2010.

A la lumière de tous ces éléments, on voit que l'élevage française ne manque pas de perspectives et peut raisonnablement développer une stratégie offensive à la fois pour conquérir et consolider de nouveaux marchés tout en maintenant ses positions sur le marché intérieur et en Europe. Mais, après des années difficiles encore faut-il que les éleveurs, confrontés à un quotidien souvent nourri d'informations contradictoires, puissent faire la part des choses et s'informer pour orienter au mieux leur stratégie d'élevage.

C'est tout l'objet de la réunion organisée le 9 novembre par la section bovine de la FDSEA 58, à la MJC de Châtillon en Bazois. *«L'export : une stratégie ? Une opportunité ?»* : après un rappel du contexte de l'élevage et de la feuille de route interprofessionnelle, une table ronde avec la participation de Guy Hermouet (FNB), Yves Largy (Global) et des représentants des JA, des marchés au cadran, de la Chambre d'agriculture et de la Cyalin, éclairera les perspectives actuelles. Emmanuel Bernard, président de la section bovine, clôturera la soirée.

AMK

▶ Programme de la réunion

18h45-19h : accueil.
19h : L'élevage allaitant nivernais, potentiel de production et situation économique (intervention de la Chambre d'agriculture).
19h20 : Feuille de route interprofessionnelle de novembre 2010 (dossiers export, aspects filière…). **19h45 :** Table ronde sur le thème, Export vers pays tiers : stratégie ou opportunités ? Avec la participation de Guy Hermouet (FNB), Yves Largy(Global) et des représentants des JA, de la Chambre d'agriculture, des marchés au cadran et de la Cyalin.
20h30 : clôture de la table ronde et débat avec la salle.
21h : fin des travaux et clôture de la soirée par Emmanuel Bernard, président de la section bovine FDSEA 58. Lieu de la réunion : MJC de Châtillon en Bazois.

Emmanuel Bernard, président de la section Bovine FDSEA 58

«Éclairer les enjeux»

Terres de Bourgogne : En quoi le moment choisi pour organiser cette réunion est-il particulièrement stratégique ?
Emmanuel Bernard : *«Nous sommes à un tournant dans la gestion des exploitations d'élevage. La réunion du 9 novembre va permettre de ramener les ouvertures et les opportunités à la dimension de nos élevages de Bourgogne. Les marchés donnent des signaux positifs, mais sommes-nous armés pour y répondre et quels sont les enjeux en fonction des réponses que nous apporterons ? Les marchés du maigre et ceux de l'engraissement n'ont pas le même niveau de contraintes, du fait de statuts sanitaires différents. Globalement, on constate une baisse tendancielle du nombre de vaches et de génisses. Les cours se raffermissent c'est une bonne chose, mais il faut aussi conserver un potentiel de naisseurs-engraisseurs, si l'on veut garder des abattoirs et une filière. Il faut donc plus que jamais ouvrir la réflexion pour comprendre les dimensions et les enjeux des différents marchés».*

Terres de Bourgogne : La situation des élevages reste marquée par des difficultés de trésorerie, comment dans ce contexte peut-on accélérer la sortie de crise et préparer l'avenir ?
Emmanuel Bernard : *«Nous souhaitons donner suffisamment d'information aux éleveurs pour qu'ils disposent des leviers nécessaires qui facilite leur prise de décision. Nous allons présenter dans les grandes lignes une nouvelle méthode de calcul des coûts de production mise au point par l'Institut de l'élevage. C'est une méthode accessible et une nouvelle approche technico-économique cohérente qui va leur permettre de mieux se situer et donc de réévaluer certaines orientations ou pratiques. Informer, éclairer, c'est notre ambition».*

Didier Ramet, pdt de la commission Élevage de la Chambre 58

«Prendre du recul»

Terres-de-Bourgogne : Qu'est-ce qui donne toute son importance à cette réunion.
Didier Ramet : *«Une réunion comme celle du 9 novembre permet d'abord à chaque éleveur de s'informer, de faire le point et la part des choses entre les éléments objectifs qui seront communiqués et les rumeurs ou les informations erronées qui parasitent la communication. C'est à cette occasion que l'on pourra aussi comprendre pourquoi, alors que la productivité des exploitations n'a pas cessé de croître, le revenu lui n'est pas encore au rendez-vous. Les marchés à l'export sont porteurs et tirent les prix intérieurs, mais on ne sait pas encore si cette embellie va s'inscrire dans la durée. La situation est complexe et les éleveurs ont tout intérêt à conserver plusieurs cordes à leur arc».*

Terres de Bourgogne : On parle beaucoup d'adaptation, quelles marges de manœuvre restent à exploiter.
Didier Ramet : *«Tout au long de l'année, la Chambre d'agriculture informe sur certains leviers de la productivité des élevages, les intervenants reviendront sur ces leviers techniques. Au moment où l'horizon de l'élevage bovin allaitant se dégage, il est utile de prendre du recul et de s'informer sur certains éléments qui vont changer en profondeur le contexte et les relations entre les éleveurs et les acheteurs, comme la réforme des cotations qui va amener plus de lisibilité et de transparence. Il faut aussi que les éleveurs puissent répondre aux demandes des marchés. Chacun doit pouvoir se préparer dans sa ferme à produire ce que les marchés attendent dans un cadre réglementaire donné (vaccinations, IBR). Ne perdons pas de vue d'ailleurs que la majeure partie des animaux exportés en maigre sont destinés en priorité au marché italien qui reste La référence, et que le marché français, avec ses attentes spécifiques, doit également être approvisionné. Le moment est donc bien choisi pour sortir de la cour de sa ferme et ne pas rater le train, en profitant des opportunités commerciales qui s'ouvrent pour l'élevage, qu'il soit régional ou nivernais, que ce soit à l'export ou sur les marchés intérieurs».*



Combats

«Histoire des femmes en campagnes»

L'histoire est loin d'être terminée, mais le combat a été long jusqu'à la reconnaissance du travail accompli. Le livre «*Histoire de femmes en campagnes*», édité par la FNSEA, retrace la longue marche des femmes, agricultrices sans titre, vers l'émancipation. Les pionnières bien sûr, mais aussi toutes les anonymes liées par la même difficulté à «*remettre en cause cet ordre éternel des champs*». A lire sans modération, au féminin comme au masculin…



Histoire des femmes en campagne. L'agriculture au féminin - Disponible à la FNSEA, 11 rue de la Baume, 75008 Paris, 25 euros

Cette histoire des femmes en campagnes est le combat des agricultrices pour leur émancipation. Depuis des millénaires et jusqu'à la seconde guerre mondiale, la femme est restée inexistante malgré la place qu'elle occupait à la maison et sa contribution aux travaux agricoles.
Marie-Thérèse Nouvellon proche collaboratrice de Michel Debatisse ne pouvait pas être plus explicite dans la revue Paysans en mai 1968. «*Les femmes étaient soumises à leur destin. Toutes choses étaient tracées d'avance, en dehors d'elles, par la famille, la religion, la coutume. On existait pour son mari, sa famille, sa paroisse et si peu pour soi-même*». Jusqu' à ce que la Jac et sa branche féminine en particulier, remette en cause cet ordre éternel des champs.

Les pionnières, Micheline Marcusse, Marie-Thérèse Lacombe, Thérèse Debatisse se sont battues pour la reconnaissance du rôle de la femme au sein de la famille. Leur premier combat fut celui de la décohabitation avec les beaux-parents. «*Cohabiter sous le même toit avec toute la famille, cela veut dire : ne pas embrasser son mari quand on a envie ; ne pas changer de place la casserole accrochée à ce clou depuis une éternité ; ne pas faire la cuisine que l'on aime ; ne pas pouvoir recevoir ses amis, souvent même pas sa propre famille ; accepter que n'importe qui lise votre courrier et découvrir que votre mari reste le fils de sa mère avant d'être votre époux*» se souvient Marie-Thérèse Lacombe.

Dés le début, le CNJA, héritier des valeurs de la Jac, prévoit dans ses statuts une représentation des femmes : au moins cinq au conseil d'administration, trois au bureau dont une vice-présidente. Quelques années plus tard, en 1970, une mesure apparemment anodine, l'instauration de la TVA va permettre aux femmes de prendre des responsabilités sur l'exploitation. Par la suite, les tâches administratives ne faisant que croître, avec les déclarations Pac, les formulaires divers et variés à remplir, les enregistrements comptables, leur travail sera davantage reconnu. Mais point de statut encore.
Considérées comme aides familiales, il faudra attendre la loi d'orientation de 1980 pour qu'elles deviennent co-exploitantes. Ce n'est qu'en 1985 que la femme dispose des mêmes droits que l'homme dans les Earl qui viennent d'être créées. L'adoption du statut de conjoint collaborateur n'interviendra qu'en 1999.
Dans le même temps les organisations professionnelles s'ouvrent progressivement aux femmes. Michèle Chézalviel devient présidente de la Chambre d'agriculture de Corrèze en 1976. Mais ce n'est qu'à partir des années 90 qu'elles accèderont aux plus hautes responsabilités, Christiane Lambert à la tête des JA en 1994 et Jeannette Gros à la présidence de la MSA en 1997.

Aujourd'hui leur combat est loin d'être terminé. La parité n'est pas encore acquise partout. Mais si être agricultrice est désormais un métier choisi pour beaucoup d'entre elles, le quitter pour exercer une activité de salariée ailleurs relève souvent d'un choix contraint car le revenu dégagé par l'activité agricole est insuffisant pour faire vivre la famille. «*La femme est trop souvent la variable d'ajustement*» déplore Karen Serres, la présidente de d la Commission des Agricultrices de la FNSEA dans une interview accordée à Agriculture Information, il y a quelques jours.



«Histoire de femmes en campagnes»

Bonnes feuilles

Des siècles de soumission, aux premiers ébranlements et à la révolution silencieuse, les femmes dans les campagnes françaises ont connu elles aussi leur longue marche vers la reconnaissance et l'indépendance.

(…) Et si la femme était l'avenir de l'agriculture. Aujourd'hui dans le monde, les femmes contribuent par leur travail, souvent dans des conditions particulièrement difficiles, comme dans les pays du Tiers-Monde, à plus de la moitié de la production agricole mondiale. En Europe, elle représente environ le tiers du temps de travail. Juste retour des choses que ce souci pour les agricultrices d'aujourd'hui d'être l'égal des hommes, tant la contribution de leurs ancêtres avait été jusqu'alors essentielle, mais ô combien discrète !

Des siècles de soumission

(…) Si les femmes ont contribué autant sinon plus que les hommes à l'invention de l'agriculture au Néolithique, elles resteront pendant des siècles dans une soumission totale, tant au niveau du travail qu'au sein du couple. Dans les sociétés patriarcales, la hiérarchie des tâches ne fait pas la place belle aux femmes.
(…) Pendant des siècles, la condition de la femmes n'évoluera guère (…) Tout au long de l'époque médiévale, l'infériorité des femmes au sein du couple est encore plus flagrante que dans le travail (…) Malgré la place considérable qu'occupe la femme dans la maison et dans les travaux agricoles, elle est pratiquement inexistante aussi bien dans la littérature que dans les travaux des historiens (…) Dans les siècles qui suivent, la situation de la femme n'évoluera guère. La hiérarchie des tâches fait la place belle aux hommes.

Les premiers ébranlements

(…) Pendant des siècles, la vie familiale et la place de la femme dans la famille et dans le travail n'auront guère évolué. Une vie marquée avant tout par le travail, l'infériorité et la soumission des femmes. Si homme et femme se complétaient dans le travail, la femme était à tout point de vue moins bien considérée que l'homme. Et ce dès la naissance ! Si l'arrivée d'un garçon était fêtée, parce que, bien avant l'adolescence il sera plus utile que la fille pour les travaux agricoles, la naissance d'une fille apparaissait le plus souvent comme une calamité (…)
La première guerre mondiale va amener une rupture. Pendant que la plupart des hommes sont sur le front, les femmes vont assumer l'essentiel des travaux et des responsabilités dans les fermes, dans des conditions particulièrement difficiles, alors que la pénurie de main d'œuvre est très importante. Après la guerre, l'ordre éternel s'impose à nouveau, les hommes reprennent leur place, comme si rien ne s'était passé.
Après la seconde guerre mondiale, être paysanne demeure un état. Bien des jeunes femmes vivent encore dans ce climat de soumission et de devoir comme l'ont vécu leurs mères, leurs grands-mères et bien des générations de femmes depuis l'aube des temps. La paysanne aura été, comme l'écrit la romancière Georges Sand, «*cette femme trop accablée pour jouir des charmes de la vie rustique*». La révolution silencieuse va y mettre fin.

La révolution silencieuse

(…) Car une révolution est en marche, une révolution silencieuse à travers un mouvement de jeunes chrétiens (…) La branche féminine de Jac, la JACF sera créée en 1933. La Jac et la JACF vont vite s'imposer comme des organisations de masse. A elles deux, en quelques années, elles vont représenter la plus importante organisation de jeunes travailleurs ruraux. Un des objectifs est de redonner de la dignité à la femme. «*La vie paysanne nous semblait trop élémentaire. Les femmes étaient trop méprisées. Nous voulions les libérer d'un travail trop dur, mais il n'était pas question qu'elles ne le fassent plus. Finalement nous étions un peu féministes*» (…) témoigne Madeleine Dellebarre et Augustine Lerouxel, toutes deux pionnières de ce mouvement. (…) Bref, pour Marie-Thérèse Lacombe : «*La JACF a semé tous les gènes de l'émancipation des femmes en milieu rural*» (…) Il faudra toutefois plus d'une génération pour concrétiser tout cela (…)

A partir de cette révolution silencieuse, toute une génération de jeunes filles et femmes du monde rural, va tenter de prendre en main son destin. Pour ces jeunes femmes qui vont s'engager, se former, demander un partage des responsabilités, il n'est plus question de cohabiter avec les beaux-parents (…)

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Caisse régionale MSA Bourgogne

Qui est responsable en cas d'accident ?

Le service «Santé Sécurité au Travail» de la caisse régionale MSA Bourgogne organise jeudi 24 novembre à Beaune une conférence-débat sur le thème de la responsabilité civile et pénale en cas d'accident du travail. Elle fait suite à celle organisée le 27 septembre à Cluny où près de 120 personnes étaient réunies.

Qui est responsable en cas d'accident? Maître Michel Ledoux, avocat à la Cour d'appel de Paris, répondra à cette question le 24 novembre à la Maison du Vignoble à Beaune. La conférence-débat organisée par la MSA Bourgogne sera ouverte à tous. Elle abordera en détail le thème de la responsabilité civile et pénale en cas d'accidents. *«Quelle est votre responsabilité civile et pénale en cas d'accident du travail d'un salarié, d'un stagiaire, d'un voisin ou d'un proche ?»* La réponse à ce type de questions et à bien d'autres n'est pas aussi simple et tranchée qu'il n'y paraît. D'où encore une fois, la nécessité pour les chefs d'exploitation d'être parfaitement informés de leurs obligations en matière de sécurité au travail et des conséquences en cas de non-respect de celles-ci.



Dans le cadre de son plan d'activité 2011/2015, la MSA développe des actions pour tenter d'améliorer la qualité de vie au travail des actifs agricoles. Cette thématique sur la responsabilité des personnes et les conséquences en cas d'accident de travail correspond à un besoin très souvent exprimé «par le terrain».

Tout le monde est concerné

Acteur de la prévention en agriculture, la MSA de Bourgogne mène une campagne de sensibilisation sur ces thèmes à l'attention des exploitants agricoles et employeurs de main d'œuvre de la région, des maîtres de stage ou d'apprentissage. Sont aussi concernées les structures recevant des intervenants d'entreprises extérieures (service de remplacement, inséminateurs, ramassage du lait, livreurs d'aliments….). Depuis plusieurs années, la responsabilité pénale est omniprésente dans l'actualité. Les «affaires» médiatisées sont nombreuses dans des domaines comme la sécurité alimentaire, la santé publique, l'hygiène, mais aussi la sécurité du travail. La mise en œuvre de la responsabilité civile, indispensable à l'indemnisation des victimes, constitue quant à elle un risque économique réel pour la santé financière de l'entreprise. La société française accepte de moins en moins les atteintes à la vie, à la santé et à l'environnement. Depuis une trentaine d'années, l'accident n'est plus perçu comme une fatalité mais comme la preuve d'un dysfonctionnement social. Les magistrats sont de plus en plus rigoureux et la loi est plus répressive.

AURÉLIEN GENEST

Programme et inscriptions

13h30 : accueil à la maison du Vignoble (132, route de Dijon) à Beaune.
14 heures : conférence/débat
16h30 : instant convivial
Inscriptions conseillées au 03 80 63 23 50 ou directement par courriel : besqueut.marie-france@bourgogne.msa.fr

Répères

200 morts chaque année, les éleveurs sont les plus exposés

«Une centaine d'exploitants agricoles décèdent chaque année en France, alors qu'ils sont en train de travailler dans leur ferme ou sur leurs parcelles» **informe Jacques Caille, conseiller prévention à la MSA Bourgogne.** ***«Les salariés agricoles sont également une centaine à perdre la vie dans les mêmes conditions»*****. Les éleveurs, avec leur multitude de tâches quotidiennes, sont trois fois plus exposés aux risques mortels que les céréaliers.** ***«Si l'on ramène les chiffres à l'heure travaillée, ce sont les ouvriers forestiers qui sont le plus exposés»*** **précise le conseiller de la MSA.** ***«Les accidents graves surviennent là où on ne les attend pas forcément. Les machines agricoles sont bien entendu très dangereuses, mais si l'on considère le nombre et la fréquence des accidents, on peut dire qu'une échelle est plus dangereuse qu'un tracteur....»*** **illustre Jacques Caille. D'autres accidents fréquents sont cités par le conseiller prévention : les chutes et glissades dans des cuveries sont particulièrement d'actualité en cette période post-vendanges. Les descentes -trop rapides- de tracteur (sauts par exemple) sont très souvent suivies de blessures comme des entorses de la cheville, très nombreuses...**



Des professionnels à votre service

SOFIE
LE ROBOT DE SURVEILLANCE
LIAISON CÂBLE, ANTENNE, ADSL
N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX APPEL LOCAL
agri-video-system.com

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

EARL CUNIN
Pédicure tous bovins
(cage spéciale pour taureaux)
21210 JUILLENAY - Tel. 06 17 49 08 63

LIVRAISON RAPIDE & SOIGNEE
bp moteurPro (GNR) stockage 9 mois, -21°C (obligatoire au 1/11/2011)
bp superConfort spécial chauffage
sarl LUCAS et FILS 03 86 75 20 98 - 89 Cruzy le Chatel
bp Superfioul

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Vient de paraître

«Informatique et numérique à l'usage des Seniors»

Les éditions du Puits Fleuri viennent de faire paraître un guide pratique destinés à tous ceux qui n'ont pas eu affaire à l'informatique dans leur vie professionnelle ou qui ne sont jamais tombés dans la «marmite du numérique».

Ordinateur, imprimante, logiciels, Internet… Comment s'équiper ? Comment ça marche ? Comment se dépanner ? À l'heure où l'informatique a tout envahi, cet ouvrage est un peu la bible du débutant, pour toute personne désirant entrer dans le mode du cyber espace. De l'achat de l'ordinateur à l'art de graver un CD, en passant par l'utilisation de sa messagerie et les *« trucs et ficelles »* pour surfer sur Internet ou se prémunir contre les pannes, les 26 chapitres de ce guide de 228 pages prennent le lecteur par la main pour l'accompagner dans les arcanes du numérique.

En termes simples, illustrés de nombreux exemples au travers de schémas et photos, c'est un point de départ idéal pour toute personne désireuse d'acquérir les bases nécessaires pour découvrir par elle même les possibilités infinies de la machine et de la *« Toile »*. Les Seniors et autres débutants, y retrouveront tout ce qui est susceptible de les intéresser dans leur cadre quotidien, pour communiquer, s'informer, se consacrer à ses hobbies…, voire rompre l'isolement en facilitant le maintien à domicile. L'occasion de s'apercevoir que démarches et achats peuvent se faire à distance par Internet. Messageries, communications longue distance en phonie et en vidéo, permettant de maintenir le contact avec la famille, amis ou relations, à qui l'on ne peut plus rendre visite…

Les possibilités de notre cyber espace sont infinies… et faites pour tous ! Ce guide est là pour le rappeler.

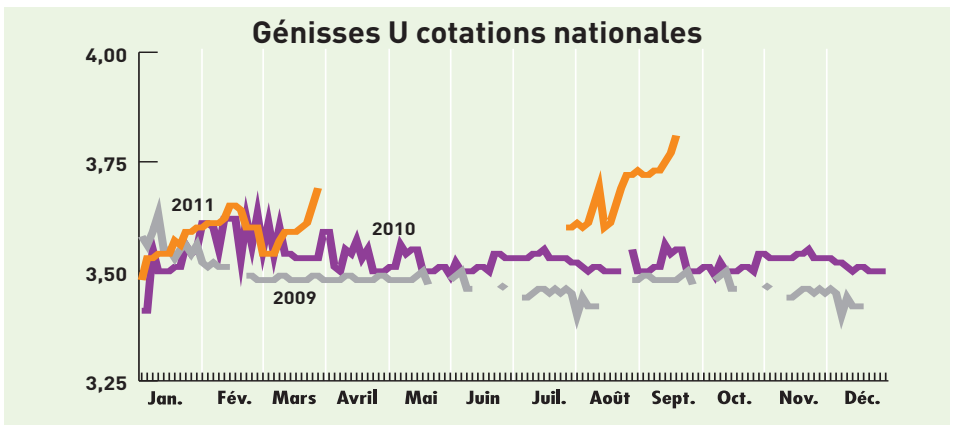


«Informatique & numérique à l'usage des Seniors… et autres débutants»
Michèle Germain – 228 pages – Format 15 x 21 cm - Prix 22,50 €.
Disponible en librairies ou aux Editions du Puits fleuri : 22 avenue de Fontainebleau – 77850 Hericy (+ 4 € de port)

Bovins

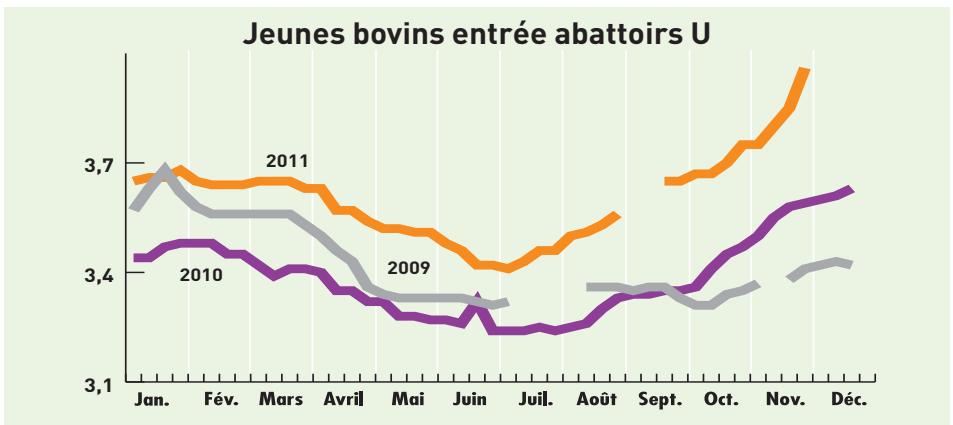
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 19/10/11	Corbigny 19/10/11	Bourg-en-Bresse 31/10/11	St Christophe-en B. 26/10/11	M.Engilbert *maxi* 25/10/11	National : 19/10 au 25/10
Effectifs		-	326	295		-	
Génisses	U	3,74 €		4,00 €	4,12 €	2,32 €	3,81 €
	R	3,54 €		3,60 €	-	2,15 €	3,50 €
	O			3,10 €	-	-	3,03 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		3,96 €	-	
	R	-	-		3,58 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,38 €	4,10 €
	U	3,61 €	nc	3,55 €	3,63 €	2,06 €	3,66 €
	R	3,45 €	nc	3,40 €	3,50 €	1,84 €	3,42 €
	O	3,09 €	nc	3,05 €	3,05 €	-	3,02 €
Taureaux	U	-	-	2,65 €	2,67 €	2,13 €	2,60 €
	R	-	-	2,55 €	2,59 €	-	2,53 €
Broutards (240-365 kg) *maxi*			2,57 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,23 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 17/10/11 au 23/10/11*

	E	U	R	O	P
Génisses	4,97 €	4,04 €	3,59 €	3,17 €	
Vaches	4,12 €	3,90 €	3,52 €	3,12 €	2,83 €
Jeunes bovins	4,29 €	3,96 €	3,76 €	3,32 €	

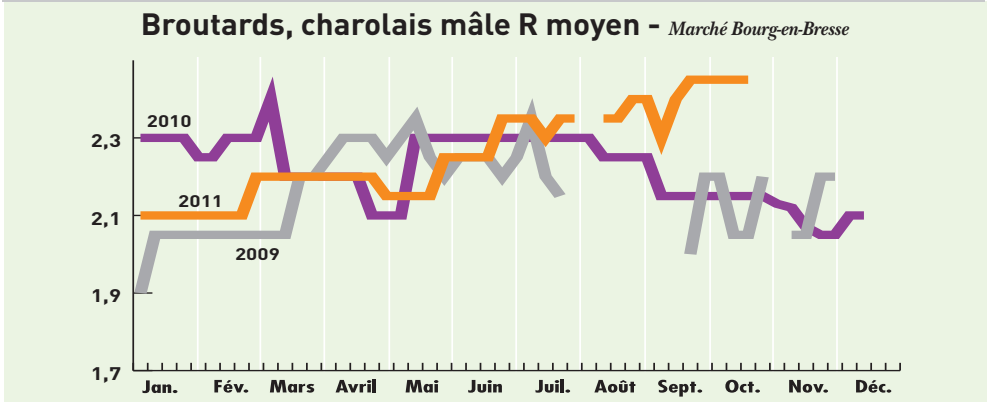


Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 31/10/2011*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	2,20 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,15 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	2,05 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,65 €	2,20 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,50 €	2,10 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,80 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,80 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,80 €	nc

Tendance : Marché décalé, apports peu représentatifs, pas de cotation.



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 26/10/11*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	2,98 €	2,56 €
300 à 350 kg	2,78 €	2,63 €
350 à 400kg	2,54 €	2,29 €
Charolais femelles		
< 220 kg	3,13 €	2,54 €
220 à 300 kg	2,76 €	2,50 €
> 300 kg	2,69 €	2,12 €

Tendance : Légère baisse dans les taurillons lourds (+ 450 kg) maintien dans les laitonnes et les jeunes broutards.

Bovins *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 31/10/11*

Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
300 à 350 kg	700-820 €	2,33-2,64 €
370 à 440 kg	920-1060 €	2,35-2,60 €
Laitonnes	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
260 à 455 kg	540-780 €	1,94-2,15 €

Tendance : commerce plus sélectif en broutards, seuls quelques lots triés voient leurs tarifs maintenus. Repli sur les sujets plus ordinaires ou non vaccinés

Broutards *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 25/10/11*

Mâles	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,10-3,67 €	-
200 à 250 kg	2,93-3,18 €	-
250 à 300 kg	2,73-2,97 €	2,54-2,79 €
300 à 350 kg	2,57-2,82 €	2,48-2,59 €
350 à 400 kg	2,51-2,68 €	2,36-2,57 €
400 à 450 kg	2,47-2,65 €	2,39-2,49 €
450 à 500 kg	2,42-2,59 €	-
500 à 550 kg	2,26-2,37 €	-

Tendance : Les acheteurs trient les lots un peu plus sévèrement cette semaine. Ainsi, si les sujets lourds extras voient leurs tarifs facilement reconduits, il n'en est pas de même dans les lots de conformation standard ou inférieure. Les cours de ces derniers doivent d'ailleurs céder quelques centimes d'euros. Par contre, la demande est meilleure dans les légers à repousser et les cours ont tendance à progresser.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 17/10/11 au 23/10/2011*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	2,85 €	-
300 kg	-	2,57 €	2,50 €
350 kg	-	2,55 €	-
400 kg	-	2,50 €	2,43 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,45 €	-
500 kg	-	2,41 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,22 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,04 €	-

Tendance : Reconduction des cours avec augmentation de l'activité

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 17/10/11 au 23/10/2011*

	E	U	R	O	P
Génisse	-	3,92-4,09 €	3,45-3,76 €	-	-
Vache	-	3,65-3,71 €	3,43-3,60 €	3,00-3,21 €	2,89-2,91 €
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	-	3,98-4,03 €	3,54-3,95 €	3,40-3,45 €	-

Moyenne européenne

Prix en euro / 100 kg

	semaine 40	semaine 41	
Carcasse de jeune bovin	361,96	363,94	↑
Carcasse de vache	267,80	269,10	↑
Veau (vif) type broutard	230,31	233,48	↑
Veau de boucherie	551,36	557,21	↑
Carcasse d'ovin lourd	489,36	435,13	↓
Carcasse d'ovin léger	664,41	667,28	↑

Tendances

SEMAINE DU 31 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2011

Bovins de boucherie

L'activité commerciale se montre un peu moins active que ces dernières semaines avec apports un peu plus fournis et surtout des industriels qui veulent profiter d'une semaine écourtée par le férié de la Toussaint pour stabiliser les prix, voire pour faire pression sur les laitières. Sur les marchés, l'ambiance commerciale reste bonne. La vente est normale avec des tarifs reconduits dans la viande haut de gamme ou labels. Les réformes allaitantes de choix secondaire continuent de s'écouler normalement sur des bases tarifaires facilement reconduits. En réformes laitières, le regain de volumes à une période où les besoins sont peu dynamiques redonne un peu d'air aux industriels qui en profitent pour peser sur les prix des vaches Frisonnes ou Montbéliardes avec un tri plus marqué dans la qualité. En jeunes bovins, l'activité commerciale reste dynamique dans les sujets de race à viande même si la demande à l'export est un peu moins vive. Les cours continuent donc de progresser dans les races à viande. ■

Broutards

Le commerce est plus calme avec le ralentissement de l'activité export vers le Maghreb et la Turquie, pendant la période de l'Aïd-El-Kébir. Les acheteurs français et italiens profitent de cette pause momentanée pour peser sur les prix. Une demande plus ferme se fait sentir dans les broutards Charolais de 200 kg achetés pour les besoins du nouveau contrat sur la Turquie, mais qui doivent être mis en quarantaine en France avant le chargement des bateaux. Dans les femelles, la commercialisation est plus calme avec des tarifs tout juste maintenus. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Même si le commerce semble se détendre dans les veaux Frisons avec un tri moins sévère, les cours restent maîtrisés par les gros intégrateurs et ne bougent pas. Les tarifs sont sans évolution pour les veaux légers et sans forme. En veaux d'élevage ou labels, les bons veaux croisés sont mieux demandés et bénéficient de légère plus value. La vente se montre en revanche très sélective pour les veaux plus légers ou de moyenne conformation. ■

Veaux

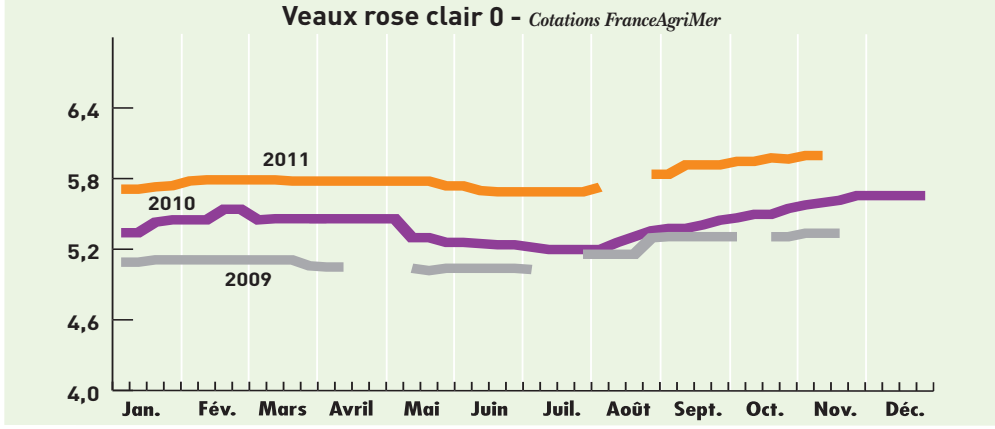
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 19/10/2011 au 25/10/11*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,61 €**	-	-	-
U	**7,86 €**	**7,30 €**	**5,89 €**	-
O	**6,12 €**	**6,00 €**	**5,01 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 31/10 au 04/11/11*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**106**	**370-585 €**	**305-485 €**	**160-230 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**145**	**220-550 €**	**200-450 €**	**150-245 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**105**	-	-	**100-150 €**	**10-105 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**264**	-	-	-	-

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/2011*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,63 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,32 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

(prix moyens, €/kg — *Marché de Moulins-Engilbert du 31/10/2011*

	Poids	U	R
Agneaux maigres		-	-
Agneaux gras	-38 kg	**2,56-3,33**	**2,42-2,98**
Agneaux gras	38-44 kg	**2,71-3,27**	**2,40-2,95**
Agneaux gras	44-50 kg	**2,36-3,23**	-
Agneaux gras	+50 kg	**2,18-3,06**	-
Brebis		**0,75-1,16**	**0,23-0,65**

Tendance : Agneaux: les cours sont facilement reconduits dans les sujets de moins de 45 kg grâce à une forte demande. En revanche, les besoins en agneaux lourds semblent être satisfaits depuis quelques jours, et les placements se limitent aux besoins de dernière minute. Les cours s'en ressentent légèrement, mais restent très corrects. Brebis, béliers, caprins: confirmation d'une légère baisse depuis quelques semaines. **Prochain marché: 14/11**

(prix moyens, €/kg — *Marché de Corbigny du 31/10/2011*

	Poids	Prix/animal	Prix/kg
Agneaux maigres		-	-
Agneaux	-44 kg	**87-126**	**2,23-3,29**
Agneaux	+44 kg	**98-150**	**2,36-3,00**
Brebis		**45-75**	**0,55-0,78**
Béliers		-	-

Tendance : Vente fluide et active en agneaux, cours soutenus. Commerce plus discuté en brebis **Prochain marché: 07/11**

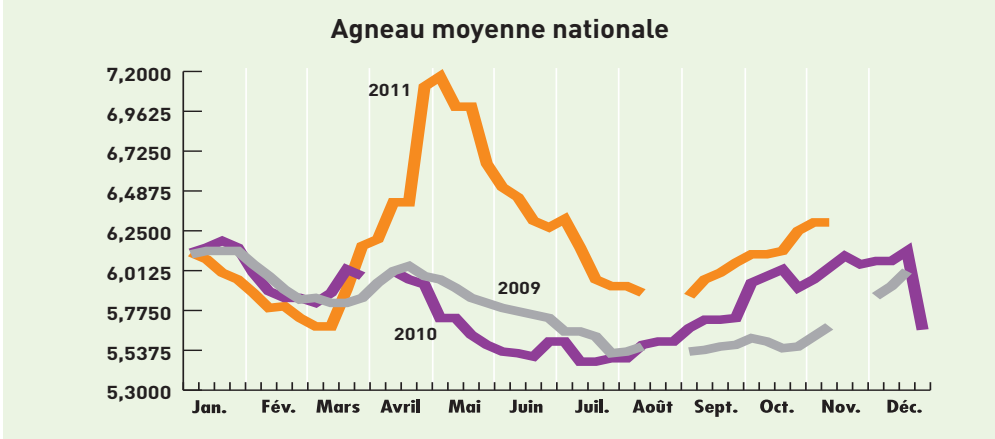
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/2011*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,99 €**	**6,72 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,81 €**	**6,58 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/2011*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,22 €	**6,11 €**	**6,30 €**

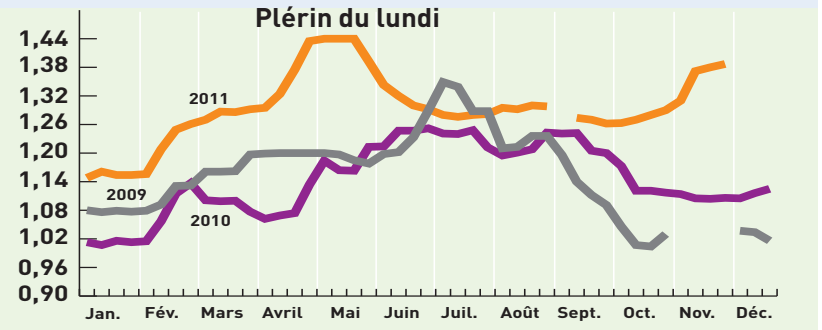
Agneau moyenne nationale



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 550 porcs présentés) — *Cotations du lundi 31/10/2011*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,387 euros**



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 14/10 au 20/10/2011*

1,54 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 41 à 43
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
41/2011	**2**	**174 000**	**0,15**	**0,15**	**0,15**	**2**
42/2011	**1**	**5 000**	**0,19**	**0,19**	**0,19**	**2**
43/2011	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 26/10/11*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,70 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 6,80 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,70 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 €	230 à 240 €
2e coupe	250 €	230 à 240 €
3e coupe	230 à 240 €	220 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française.
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.
Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 2,33 euro/tonne du 1er au 15 octobre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	nov.-déc.	183	T C+TC
	BPMF	janv.-juin	180	N C+TC
	BAU	nov.-déc.	177	N C+TC
Sud Est	BPMF	nov.-mars	190 à 200	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	9 d'oct.	185	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%		inc	C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	nov.	310 à 320	C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 d'oct.	180	V C
Aube/Yonne	61-62 kg/hl	nov.-déc.	178	T C
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	C

MAÏS — RÉCOLTE 2011				
Sud Côte d'Or /Saône et Loire		3 d'oct.	175	N C
Aube/Yonne		oct.-déc.	182 à 183	N C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 31/10/2011*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**1,05 €**	**1,40 €**	**1,20 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,49 €**	**0,60 €**	**0,50 €**
Céleri-rave France	**0,70 €**	-	**0,80 €**
Courge France	**0,37 €**	**0,60 €**	-
Echalote France cat.I	**1,15 €**	-	**1,20 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,45 €**	**1,85 €**	**1,20 €**
Epinard France cat.I	**1,50 €**	**1,80 €**	**1,20 €**
Marron France G1 (45-65 kg) sac 5 kg	**3,00 €**	-	**3,00 €**
Navet rond violet France	**0,95 €**	**1,22 €**	**1,00 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat I + 30 mm	**3,60 €**	-	-
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,20 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,75 €**	**1,00 €**	-
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,65 €**	-	-
Poire Williams France cat I 65-70 mm plateau 1 rg	**0,80 €**	**1,20 €**	
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,21 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,60 €**	-	**0,50 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,60 €**	-	**0,70 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	-	**0,75 €**

Matériel

Tracteur

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds tracteurs Pony Ferguson ESS Sabatier Deutz Ferguson 821 Messidor Fiat 331C Renault Super 5D Mc Cormick SFCD Pony américain
✆ **06 81 27 38 45**

38 - Vds pomme de terre de consommation Monalisa.
✆ **04 76 55 83 00 HR**

69 - Vds tracteur MF 274 an 86 6400 H. 2 RM 6000 euros TTBE général + Bisoc non stop 400 euros + cuve fuel 2000 l.
✆ **06 86 60 56 74**

71 - Cause cessation VENDS tracteur Fendt 309 turbo, an. 97, 7 900 h., - épandeur 8 T. (43VB1)
✆ **06 18 29 51 94**

74 - Achète sapins, épiceas, frênes, peupliers etc.
✆ **06 08 54 23 48**
ou 04 50 32 02 65

Travail sol

01 - Vds charrue Naud 4 corps sécurité boulons 14 pouces an 92 prix 2000 euros
✆ **06 77 44 12 82**

69 - Vds charrue Kuhn Varimaster 121 - 5 corps larg. variable 12» à 20» 80.102 SS bati amazone sem system RPD 301 24 RGS + roul. Packer + opt semis herbe 48 RGS.
✆ **04 78 47 60 97**
ou 06 20 85 28 72

89 - VENDS charrue trisoc Duro NS 8000, versoirs et socs en bon état. (réf. 4404)
✆ **03 58 45 42 03**
ou 06 76 35 58 07

Récolte

07 - Vds faucheuse Lely 4 disques TBE 1200 euros
✆ **06 43 74 16 43**

38 - Vends ancienne planteuse tabac comp deux bacs à maïs peu planté fraise framboise etc... conviendrait à petit jardinier.
✆ **04 74 15 91 82 HR**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120, rouleaux ou barrettes, tracteur 60 à 120 CV
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds remorque Legrand, 8 t, basculante, ridelles 070 + 050 pneus 385 65 225, état neuf
✆ **04 77 24 60 97**

58 - VENDS MB Claas Dominator VX 88, 4.20 m., coupe colza, tournesol. (réf. 430A)
✆ **03 86 26 44 67**

58 - VENDS mois. batteuse MF 87, état de marche, bon état, coupe 2.60 m. (réf. 4402)
✆ **03 86 22 71 10**

88 - Vends MB 1188H4 1800 H révisé CAL coupe 4m85 chariot scie colza broyeur cabine climatisée bon état.
✆ **03 29 65 63 00**
ou 06 78 81 14 17

Traitement

26 - Vds Pulvé Tecnoma 15M 800L multiples options Année 2004 Trés bon état
✆ **06 75 65 80 72**

Arbo-viti

26 - Vds épampreuse Avidor état neuf auto-alignante px neuf 9 600 euros cédée 4 000 euros.
✆ **06 07 83 06 47**

Forestier

42 - Vds girobroyeur Desvoys 1,50m, débroussail. Roques Lecœu, scie bûches pour tracteur, 60 cv
✆ **04 77 97 36 98 soir**

Cave

07 - Vds filtre plaque vin 30 pl 40X40 pompe intégrée Mori an 2007 état neuf très peu servi 3200 euros HT
✆ **06 80 52 94 28**
ou 04 75 04 31 82

Manutention

73 - Vds griffe à fourrage an 2005 gach bras 11,50 m tb état 13 000 euros à dbt.
✆ **06 86 79 78 65**

73 - Vds griffe à fourrage an 2005 Gach bras 11,50 m tb état 13 000 euros à dbt.
✆ **06 86 79 78 65**

73 - Vds tracteur MF 255 2 RM, 3700 h, année 1981, 1re main ttbé + batti et chargeur et plateau Gilibert 5 m 4 R.
✆ **06 21 86 12 06**

74 - Vds grapin Magsi 1,5 m et at.neuf, adaptable sur fourchr Mailleux, 2000 euros à débattre.
✆ **06 60 74 16 86**

Agri. divers

- Vds Groupe électrogène avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 euros TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

01 - Vds boule lait 1800l sur chassis tbé inox livraison possible
✆ **06 81 10 21 82**

01 - Achète bourgoin MD8 DP6 DP7 GR 10 GX 407, 410
✆ **06 17 70 29 12**

01 - Vds MB MF 760, 8 cyl. - semoir maïs tourn. monosem 4 R. - semoir engrais 1800 kg Kuhn - herse
✆ **06 76 25 99 29**

01 - Vds pour clôtures électriques 3000m ruban blanc 150 piquets fer et bois iso 300 parfait état
✆ **06 08 88 80 60**

18 - Vends génératrice, 220-380, 30 KVA, sans moteur - réservoir compresseur, 1.000 l, état neuf - prise de force avant Renault 11151-4 - pince balles rondes Mailleux.
✆ **06 14 40 22 10**

18 - Vends tracteur Case MX 120, 3.980 h - 1 pulvé Berthoud MAK 12, DP Tronic, 24 m - 1 broyeur de haie Bomford, 4,80 m - 1 canadien Quivogne, non stop, demi chisel, 4 m - 1 jeu trois rouleaux fonte, 9 m, ondulé.
✆ **02 48 60 06 85**

18 - Cse retraite, vds cover crop Razol, 3 m, 28 disques et palliers, bon état - distributeur Kuhn 932, 24 m, 1.800 l - combiné semis herse rot. Maschio + rouleau packer, 3 m, avec semoir Gaspardo Aliante à disq. + roues de rappui + herse peigne.
✆ **02 48 51 71 95, HR**

21 - VENDS presse JD 346, - brabant hydro 2 fers, - kongskilde vibro, 3.50 m, 4 roues complètes avec jantes, 750-16, - 3 roues complètes avec jantes, 105-65-16 (42VB4)
✆ **03 80 96 61 36**

21 - Cause cessation VENDS pailleuse distributrice Lucas, - tracteur Fendt 411 vario 115 ch, 4 750 h., 2004, - semoir engrais Amazone 1500 au lève sacs, - bétaillère Ponge 6 bêtes, - matériels TB état (réf. 430C)
✆ **06 82 04 21 46**

26 - Vds cuve fuel 5000L + Pompe élec + remorque fourragère + charrue bi-socle en planche
✆ **04 75 27 34 62**

30 - Vds covercrops 24-36 dis., charrues nonstop 2-3-4 socs, épandeurs engrais dble dis., semoirs 2,5-3-4 m, vibroculteur 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds Dal veaux 60 boucles + tank à lait 420 l : 1200 euros.
✆ **06 89 32 41 72**

38 - Vds cultivateur 3m50 repli manuel 13 dents socs neufs cuve fioul fer 5000 l.
✆ **06 89 89 28 63**
ou 04 74 27 72 23

38 - Vends remorque 8 tonnes non basculante, prix : 2000 euros - tracteur Zetor 6.718, 70 cv, prix : 2000 euros.
✆ **04 74 54 26 95**

38 - Vds salle de traite 2x4 avec décro., cuve fuel 1000 l, cornadis à veaux réglables.
✆ **06 70 24 56 64**

39 - Vds boule lait inox 1800 l sur châssis, tbé, livraison possible.
✆ **06 81 10 21 82**

42 - Vds tracteur MF 145 cabine petit chargeur tbe, charue Kverneland 3 socs réversible pièce neuves
✆ **06 83 83 60 77**

54 - Vends trac. Case MXM190 + TX240 semoir adp cult, rot. décompteur 8 dents Costa Disco Mulch 3 m, Chisel CLC 13 dents charrue KW 6 corps mono roue.
✆ **06 08 84 44 20**

58 - Cause cessation VENDS : - Tracteur VALMET 6300 (1998) 15000 heures, 7 000 euros, - Tracteur VALTRA 6250 2005) 4300 heures avec un chargeur QUICKE (Q55 –BMS 150) 32 000 euros, Tracteur VALTRA 6350 (2004) 7800 heures avec un chargeur QUICKE (Q950 BMS 170) 25 000 euros, - Tracteur VALTRA 6350 (2003) 7 200 heures avec un chargeur QUICKE (Q950 BMS 190) 27 000 euros , - Tracteur VALTRA VALMET 6850 (2003), 8000 heures, 20 000 euros, - Pailleuse KHUN PRIMOR goulotte orientable électrique (1998)5 000 euros, - Presse JOHN DERRE 582 filet, ficelle (2007) (11 000 bottes)18 000 euros, - Giro Faneur KHUN GF 7601 NH (2008) 8000 euros, - Vibroculteur KONGSHILD 2,50 mètres 250 euros, - Godet déssileur EMILY GAV 220 (2007), 5200 euros, -Surélévateur QUICKE DB 3250 (2003)500 euros, -Etaupeuse DOUCET BCI (2004) 3000 euros, - broyeur KUHN 844 (2004) 7000 euros, - Giro Faucheuse KUHN 3110 (2009), 7000 euros, - Pic Botte arrière 150 euros, -Bétaillère MAZERON 6 m 20 BT1600 (2006) 4500 euros, -Benne LE BOULCH Gold 8000 (2000) 5000 euros ,- Tondeuse à bovins tête moutons + deux paires de peignes (2010) 280 euros, - 6 bacs à eau Galvanisé 600 litres, 120 euros l'unité (42VB2)
✆ **03 86 30 77 98 ap. 20h**

58 - VENDS cause retraite : - tracteurs 80 - 100 cv avec et sans fourche, - faucheuse, - faneuse, - presse BR, - épandeur à fumier, - débroussailleuse, pailleuse. (réf. 430D)
✆ **03 86 84 94 84 HR**
ou 06 45 71 94 52

69 - Vds tract. IH 956 AXL 85 TBE : 4 pneus + emb. + alt + bat neufs. Griffe bourguignon 3 m. + Semoir engrais Vico, 600 l. + Char. Huard 370.
✆ **07 60 81 73 56**

71 - Vds dist. engr. 1.450 L Sulky, 2 disques, gyrobroyeur 1,80 m, 3 ctx, tonne lisier Joskin 7.000 L.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - A saisir 1 dessil/paill/recycl/mélangeuse 7,5 m3 Kuhn, an. 2004, pesée prog + cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vds pirouette Khun 8,50 m année 2007.
✆ **06 82 10 30 18**

71 - Vds Renault Arès 826 RZ, 2004, Renault Cérès 85 X, Same Expl. 80 avec charg. Mx Lambo 95 CV.
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Vends chaine à fumier Curetable neuve 115 m, tonne à eau 1500 l, épandeur Miro 8 T, pirouettes Khun 6 et 10 toupies, andaineur Khun 6522.
✆ **06 10 36 66 87**

74 - Vds chaine à fumier Curetable neuve 115 m, tonne à eau 1500 l, épandeur Miro 8 T, pirouettes khun 6 et 10 toupies, andaineur Khun 6522.
✆ **06 10 36 66 87**

89 - VENDS broyeur Tesvoys 2.40 m., - étaupeuse 4 m., - épandeur Krone 4.5 T., - rateliers BR Galva ovins, - 6 auges 3 m. Galva, - vis à grain Denis 8 m. (4304)
✆ **06 03 67 02 18**

Élevage

01 - Vds chaîne à fumier 100m curétable moteur réducteur poulie service 1 an
✆ **04 74 51 23 00**

58 - VENDS bétaillière 6 m. (4305)
✆ **03 86 76 17 95**

69 - Vds tank à lait Japy 1795 litres de 1998 TBE 3200 euros.
✆ **06 66 71 61 98**
ou 04 74 70 10 46

88 - Vends salle de traite 2x4 Westfalia swing over compteur Métatron programmateur de lavage pompe vide RPS 800.
✆ **06 85 26 52 09**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Camion R340ti Chassis nu Moteur+Boîte échange Frein neuf Batterie neuve Contrôle OK
✆ **04 75 48 90 19 (HR)**

69 - Vds 4x4 Ssangyong Korando CTTE 2 pl. mot. Mercedes an 97 TBE 97500 km. garanti 6000 euros.
✆ **04 78 43 71 63**

69 - Vds cause retraite nouveau Kangoo Express DCI 70 Eco2 2009 23000 km. 6500 euros HT
✆ **04 78 47 60 97**
ou 06 20 85 28 72

Tourisme

55 - Vends Toyota Rav 4, D4D, 136 cv, Lounge, année 2009, 65.000 km, toutes options, état impeccable.
✆ **06 79 11 16 28**

71 - Vds Kangoo allongé 1,5 L, DCI, 70 CH, diésel, 5 places, 154.000 km, 2003, courroie de distribution faite + factures à l'appui, pneus neufs, C.T. OK, TBE, 4.800 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

89 - VENDS 406 ST DT verte, 07/96, 180 500 kms, 6 CV, courroie distributrice faite à 165 000 kms, bon état, idéal pour faire mécanique soi-même, 3 000 euros (réf. 4403)
✆ **03 86 42 25 72**
ou 06 15 22 82 31

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds 10T de luzerne 2è et 3è coupe petites bottes 150euros T. vendu certifié AB ou pas
✆ **04 75 76 79 11**

38 - Vds ENSILAGE maïs, maïs épi enrubanné Corn-Gluten, PULPE betterave surpressée, FOIN
✆ **06 84 09 59 82**

39 - Vds regain + enrubanné tbq 120x120 liv. poss.
✆ **06 86 60 80 95**
ou 03 84 66 02 54
HR soir ap. 20h

73 - Vente et livre regain bottes rondes et carrées.
✆ **06 03 68 10 78**

Fourrage

10 - ACHETE foin de pré pressé sec de préférence MD ou HD (réf. 4210)
✆ **06 80 03 12 03**

18 - Vds enrubannage ray-grass d'Italie, première coupe d'automne 2011, 125x120.
✆ **Tél 06 16 66 20 98**

26 - Vds foin 1ère et 2ème coupe et luzerne 1-2-3-4ème coupe.
✆ **06 83 48 29 67**

55 - Vends foin 2011, bonne qualité, BR.
✆ **06 81 06 45 03**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - A vendre foin livré.
✆ **03 85 54 30 97**
06 10 11 12 55

74 - Achète et vends fourrages et pailles de qualité. Corali - Scientrier.
✆ **04 50 25 52 45**
ou 06 75 74 14 30

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Bât. Pro.

18 - Éleveur laitier rech. ferme laitière 320 à 450000L. Achat CDF cheptel et matériel.
✆ **02 48 59 84 42**

Terrain

38 - Particulier vend terrain avec PC 2547 m2 non viabilisé 250000 euros euros 1 km village, Eyzin Pinet 15 km Vienne.
✆ **04 76 53 04 87**
06 37 37 16 65

Divers

21 - ACHETE fumier en grosse quantité, secteur Auxois/Morvan. Etudie toutes propositions. (réf. 4401)
✆ **06 61 73 01 21**

27 - ACHETE vestes de chasse anciennes, - vieilles blouses de maquignon, - vieux vêtements de campagne (vestes, pantalons, robes ravaudés), - blouses grises anciennes, etc... pour théâtre ou fêtes folkloriques (réf. 42VB1)
✆ **02 32 50 50 22**
ou 06 08 84 27 75

38 - 2 roues pneux neige cloutés Good-Year 13x13 : 100 euros les 2 - buanderie neuve 100 l : 300 euros.
✆ **04 76 07 22 50**

38 - Vends piquets/échalas, bois de chauffage, toutes dimensions (acacia, châtaignier, chêne...) - Vends scie circulaire électrique à plateau (moteur neuf, 4 cv).
✆ **06 10 84 52 91**

38 - Chaudière fonte 125 l. cuisinière fonte 3 trous forge étau enclume cisaille perceuse d'atelier Adam.
✆ **04 76 96 71 06**

69 - Vds cause cessation tracteur MXU100 de 2006, 3200 H., révisé, charrue trisoc Huardt RE65, roto 1,6 m. Kuhn, semoirs à engrais et céréales Amazone (2,5 m.).
✆ **04 74 69 90 94**
ou 06 99 36 39 59

Location

Agricole

69 - Viticulteur sérieux cherche vignes en fermage en Moulin à Vent, Juliénas, Chéna, Fleurie.
✆ **06 21 69 63 19**

71 - Cherche à donner en fermage 3 ha 56 de Chénas ou Bourgogne, 20 ares vin de table, mécanisable, peut se détailler en plusieurs lots.
✆ **03 85 36 70 96**
ou 06 82 29 80 84

Offre

Emploi

01 - Cuma cherche salarié avec bonne expérience en entretien du matériel automoteur et conduite occasionnelle
✆ **06 13 42 32 60**

38 - Urgent service remplacement secteur La Côte St André recherche CDD 6 mois.
✆ **06 22 75 87 21**

69 - GIE Etoiles en Beaujolais cherche agent commercial sérieux et dynamique.
✆ **etoiles recrutement**

71 - Cherche salarié viticole pour taille des vignes, CDD 4 mois, Lugny.
✆ **03 85 33 23 65**
06 80 02 88 40

74 - Expl. 100 VL, Hte Savoie, secteur Reblochon, recherche jeune passionné par l'élevage en vue association, bât. très fonctionnel, magasin à la ferme.
✆ **06 86 14 89 23**

Service

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure
✆ **09 52 00 73 22**
ou 06 10 34 70 99

89 - Puits et forages, curage , recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 3902)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

71 - J. H., fils d'agriculteur, cherche maître d'apprentissage production céréalière ou mixte acceptée.
✆ **06 11 58 34 61**

71 - Homme, sérieux et motivé, titulaire d'un Bac pro, recherche en CDI poste à responsabilité ou vigne à la tâche, dans 71 et 69.
✆ **06 49 19 05 23**



Mariage

Rencontre

89 - Dame 45 ans RECHERCHE Homme de 45 à 58 ans, milieu agricole. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire à Terres de Bourgogne BP 77409 - 21074 Dijon Cedex
✆ **Terres de Bourgogne**

Animaux

Divers

74 - Vend 16 poulains Franche Montagne de 30 mois, plein papiers.
✆ **06 81 71 47 77**

Bovin

EARL PETIT
89110 Merry la Vallée
03 86 44 05 39 - 06 70 70 51 21
PORTES OUVERTES
11 et 12 novembre 2011
Présentation de veaux mâles HBC, 18 mois et 1 adulte ainsi que leurs ascendants

01 - Vds 2 bons veaux Charolais, non HBC, IBR A, TGS, bonne origine
✆ **06 88 76 67 81**
ou 04 79 42 15 22

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds vaches et génisses Montbéliardes à terme novembre, décembre ou fraiche vêlée
✆ **06 14 66 35 95**

18 - Elevage HBC, vend 3 TB taureaux, 18 mois et agnelles Texels. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt..
✆ **06 82 25 17 13**

18 - Vends reproducteurs, issus IA, Unibloc, Sidney, Pinay, vêlages faciles, IBR A, HBC.
✆ **06 71 01 02 75**

18 - Cause retraite, vds génisses et vaches charolaises, vêlage nov. déc., toutes issues IA, IBRA, FCO, HBC.
✆ **06 71 01 02 75**

18 - Vds 3 TB taureaux charolais, 18 mois et 1 de 30 mois - 10 génisses, 18 mois et génisses pleines, le tout HBC, indem. IBR.
✆ **02 48 74 51 39**
ou portable : 06 86 76 81 23

18 - Cse retraite vds 3 repros m. limousins, inscrits, 10 mois. Elevage Potin, Lazenay.
✆ **02 48 51 71 95, HR**

21 - VENDS génisses 10 mois, génisses et vaches pleines, - taureaux reproducteurs charolais 18 mois et un an, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 4202)
✆ **03 80 96 44 68**

VENTE de CHEPTEL
au CADRAN
68 Vaches et génisses pleines, IBRA,
vendues en deux fois les
mardi 08/11 et mardi 15/11 à partir de 14h30 à Moulins-Engilbert (58)
Renseignements au 03 86 84 28 75

21 - VENDS taureaux 18 mois + 1 taureau 30 mois, origine viande, TGS. GAEC Loiseau Frères (réf. 40VB1)
✆ **03 80 90 86 75**
ou 06 78 09 53 79

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC, très bonne conformation mixte et viande. Elevage Moreau Patrick - 21140 Flée (430B)
✆ **03 80 97 27 89**

25 - A V. 6 beaux taureaux MO de 10 à 14 mois fils d'Urbaniste Saturne Ricochet mère moyenne 34 TP + 7800 kg.
✆ **06 88 90 81 23**

21 - Elevage charolais BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

38 - Elevage Holstein vds vache au lait en 1, 2, 3 lactation et jeune reproducteur.
✆ **04 74 79 49 10**

38 - Vds taureaux Limousin 1 an vêlage facile grand gabarit p ontdit m. mas du clot IBRA.
✆ **04 76 06 03 82 HR**

42 - A vdre 8 génisses charolais, pleine, vêlage décembre et janvier, b. origine + 1 taureau de 3 ans
✆ **04 77 63 51 09**

42 - Vente en permanence génisses et gestantes Prim Holstein
✆ **06 08 65 52 51**
fax 04 7727 82 58

42 - Vds VL au lait Ph 2me lact.
✆ **06 83 22 30 06**

58 - Cause cessation VENDS vaches et génisses pleines échographiées, IND IBR, vac. FCO 1 et 8. Renseignements Martial Tardivon - Sicafome. (réf. 42VB3)
✆ **03 86 84 28 75**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, grand choix et bonnes qualités. Guinot Alain - Sermages (4006)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - VENDS taureaux charolais 4 ans, 2 ans et veaux reproducteurs HBC, bon niveau génétique, vêlage facile. EARL Cloix (réf. 41VB3)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS génisses charolaises pleines, IBR A (réf. 44VB1)
✆ **03 86 78 16 16**
ou 06 16 16 60 38

69 - Vend taureaux charolais vêlage faciles inscrits HBC TB origine TGS.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - Elevage charolais HBC vd 5 génisses 30 mois pleines, taureaux 18 mois + 2 taureaux 30 mois, grandes origines, TGS, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **/fax 03 85 54 41 10**

71 - Vds, cause retraite, vaches et génisses charolaises pleines + 2 taureaux reproducteurs + matériel agricole.
✆ **03 85 54 58 23 H R**

71 - Vds génisses charolaises pleines, vêlage facile, IBR A, vac. FCO et trx repro.
✆ **06 74 49 76 31**
ou 06 80 11 97 50

71 - Vds 10 vaches charolaises, IBR A, gestantes, vêlage janvier à avril, TGS.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Les Eleveurs des Monts du Charolais vous proposent : vaches, génisses, taureaux pour reproduction, HBC. Livraison possible. Visite d'élevages. JF Loreau. www.giemontsducharolais.com
✆ **06 72 99 64 62**

71 - VENDS taureaux HBC, bonne qualité viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 440A)
✆ **03 85 79 40 98**

89 - VENDS 7 génisses charolaises pleines, foin de prés très bonne qualité. (réf. 4405)
✆ **03 86 81 53 23 HR**

Caprin

26 - Vds 35 Saanen 1à5ans+5 Chevrettes mise bas fin 02 140euros/pièce - Machine à traire 900L 8 postes programme électronique Cause arrêt
✆ **06 48 88 40 98**

26 - Vds 1 bouc Saanen écorné issu IA né janv 2009 Elevage CL
✆ **04 75 60 30 24**

En raison du vendredi 11 novembre férié, notre prochaine édition paraîtra le samedi 12 novembre

Tel. 03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne. net

Terres de Bourgogne

Ovin

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

38 - A réserver ânesse grise 5 mois petite taille docile pucée idéal pour enfants : 460 euros.
✆ **04 74 93 71 20**

42 - Vds pouliches trait Comtois plein papier 8 mois et juments d'age
✆ **04 77 65 13 94 hr**

42 - vds 2 pouliches comtoises pp 7 et 8 mois licolées dociles mères placéees concours
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

Chien

18 - Vends 6 griffons bleu gascogne, 1ères sorties sangliers, cause changement de race, chasse dans un voutrait.
✆ **06 71 01 02 75**

42 - Cause arrêt chasse cède bas prix Basset fauve Bretagne LOF, chiots vac. tat. mère 2DZR713
✆ **04 77 30 42 35 hr**

CHAROLLES
Grand Concours Reproducteurs HBC
Les 11 et 12 novembre 2011
Confrontation de plus de 700 animaux. L'occasion de choisir votre reproducteur dans le haut de gamme de la génétique charolaise.
Renseignements : Tél. 03 85 24 17 54



Les offres d'emploi de l'APECITA

AL009917 - PROCHE BOURGOGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL (H/F)
Production de plants de vigne, avec 50% du CA réalisé l'export. Vous contribuez à développer le CA et la marge commerciale en France et dans le monde, tout en veillant au niveau des stocks. Vous animez l'activité des réseaux de commercialisation pour l'ensemble des marchés couverts, tout en menant des négociations commerciales. Après avoir analysé le marché, vous mettez en place les actions nécessaires. Vous établissez les prévisions (plan marketing et positionnement des produits). Vous fixez, contrôlez les prix de vente ainsi que les conditions commerciales, et gérez le portefeuille produit. Vous proposez, réalisez le budget de votre Direction. Force de proposition motivées d'implantation ou de couverture. Vous développez, mesurez la satisfaction client sur les plans quantitatif et qualitatif. ESC ou Ingénieur Agro + marketing, Expé. de 7 ans mini ds la fonction commerciale et de 3 ans mini ds une fonction similaire (PME internationale). Ayant déjà créé ou organisé des réseaux de vente (salariés et agents), mis en place des systèmes de reporting. Anglais courant (+autre langue). Déplacements ds monde.

AL010114 - NIEVRE
OUVRIER VITICOLE QUALIFIE H/F
Domaine familial viticole. Tous travaux de vigne, taille, conduite tracteur enjambeur. Travail en équipe. Diplôme, formation ou expérience. CDI. Entrée dès accord.

AL010148 - FRANCE ENTIERE
10 VENDEURS CONSEIL H/F
Conçoit, fabrique et commercialise une gamme de produits pour le jardin destinés au grand public. Participer au développement du CA des points de ventes en réalisant des opérations d'animation sur les produits et des opérations de merchandising. BEP/BAC Cial / Expérience significative - Connaissances du jardin - Expérience merchandising/animation - Goût de la vente directe aux consommateurs. CDD de janv à juin 2012.

AL010166 - REGION EST (54/57)
ANIMATEUR DES VENTES H/F
Présent dans 115 pays, notre groupe leader mondial dans le domaine de l'équipement pour la production laitière. Vous avez une première expérience réussie de la vente de produits techniques agricoles et aspirez maintenant à prendre une fonction plus large de management : Jouer un rôle formateur sur le terrain auprès des équipes commerciales et techniques des concessionnaires, organiser et animer des actions commerciales sur votre secteur, au sein d'une entreprise à taille humaine. De formation technico-commerciale avec culture agricole, vous êtes passionné par l'élevage laitier, et résidez dans la région concernée. CDI. Votre rémunération est stimulante et composée de fixe+ variable.

AL010183 - HAUT RHIN
TECHNICIEN FROMAGER H/F
Fromagerie leader sur son marché. Sous resp. du fromager : Fabrication produits (réception lait, préparation ferments et laits, conduite d'installation dont une chaîne automatisée, nettoyage, etc). Management de la qualité et de la sécurité des produits en liaison avec le RQ. Gestion de l'amélioration continue (satisfaction clients, régularité...). BAC+2/4 agroalimentaire. Entrée dès que poss. CDI.

AL009096 - CHAMPAGNE/ALSACE/BOURGOGNE
AGENT COMMERCIAL H/F
Société de distribution industrielle pour l'agriculture, le Jardin et les Loisirs, importateur et distributeur depuis 1964. Créée en 1964, l'activité de la société était à l'époque une société de distribution de produits agricoles au travers des plus grandes marques. Les aléas du marché l'ont amenée à une diversification dans les produits Jardin et Loisirs. La conjoncture actuelle et la nécessité d'avoir des prix toujours plus compétitifs sans baisser la qualité l'oblige à importer plus massivement et à supprimer tout intermédiaire sans modifier notre service de distributeur. Sa structure actuelle lui permet une grande réactivité quelle que soit la saison grâce à sa plate forme logistique parfaitement adaptée à la distribution de ses différentes gammes de produits. Vous développerez et suivrez les ventes de matériel de palissage, sécateurs et produits de jardin sur le secteur Champagne/Alsace/Bourgogne auprès de revendeurs spécialisés en produits jardins et agricoles, GSB (Grandes surfaces de bricolage)en jardineries, coopératives. Statut VRP exclusif. Expérience souhaitée dans la vente de palissages et connaissance de la vigne. Vous êtes négociateur, volontaire, énergique et capable d'aller de l'avant. Commissions au pourcentage + frais.

AL010186 - JURA
RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE ET EXPORT H/F
Domaine viticole du Jura. Développer l'activité dans le respect de la répartition des différents types de clientèle. Assurer l'application de la politique tarifaire. Assurer le suivi de la clientèle professionnelle et de l'activité des agents. Préparation, participation et suivi de salons. Organisation des échantillonnages et des dégustations pour les acheteurs. Assurer un reporting régulier de son activité. Véhiculer une image fidèle à celle du Domaine. Formation commerciale ou équi. Bénéficier d'une expérience dans le domaine du vin (France et export) mini 2 ans. Anglais courant + autres langues serait un+. Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Publisher, gestion commerciale, internet. Autonome. CDI. Salaire fixe et variable, à négocier. Poste basé à Arbois avec déplacements France et international. Poste à pourvoir rapidement.

AL010217 - LORRAINE
HOME OFFICE - COMMERCIAL BOUCHE H/F
Agence d'emploi spécialisée ds Métiers de Terre et de Bouche. Pour nouvelle agence. Rattaché aux co-gérants, prospecter clientèle de GD, artisans/industriels secteur viande sur dépts 57, 54 et 88. Assurer recrutement/placement de personnel en étant garant des prestations fournies. Reporting. BAC/BAC+2 avec exp. commerciale réussie ds intérim. Rémunération garantie la première année. Véhicule, téléphone, ordi portable,

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DU BOIS DE RUPT

Agréée n° 21/89/552
RCS Dijon 349 634 600
Siège social : Sasoge, 21230 Foissy

L'assemblée générale extraordinaire de la cuma du Bois de Rupt en date du 20 septembre 2011 a décidé de :
- mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009
- de proroger la durée de la Cuma de 99 années
- de transférer le siège social de la Cuma initialement situé à :Mairie, Antigny la Ville, 21230 Arnay le Duc à : Sasoge, 21230 Foissy.
M.Christophe Chambin
Président du conseil d'administration

AL21447717

BM CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 €
Siège social : 17 rue du souris
21110 Varanges
RCS Dijon 500 928 312

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2011, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'aménagement, d'agencement, d'installation, de ventilation et d'aération de caves, petits locaux professionnels et privés et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis,
La gérance

AL21447743

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/09/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :JL VITRERIE PEINTURE
Objet social : Travaux de plâterie, peinture, vitrerie et miroiterie et plus généralement tous corps d'état du bâtiment
Siège social :6 impasse des Quentins, 21240 Talant
Capital : 100 €
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Jaspart Philippe, domicilié 6 impasses des Quentins 21240 Talant.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21447746

Par acte sous seing privé en date du 18 octobre 2011 enregistré à Dijon sud le 18 octobre 2011, bordereau 2011/1 577 case 19, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Société Civile Immobilière Gabrielle.
Forme: Société Civile Immobilière.
Capital social: 100 euros divisés en 100 parts sociales d'un euros chacune entièrement souscrites et libérées en numéraire.
Siège: 56 rue Monge, Dijon (Côte d'Or).
Objet: La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée: Quatre vingt dix neuf ans.
Gérant: Etevenaux Edith, 5 rue neuve, Rivière les fosses (Haute Marne)
La société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour insertion,
La gérante,

AL21447756

SELARL AVANTIA
Maîtres Laurens, Fleury, Pelegry et Jolivet Avocats
Avenue Pierre Marzin 22300 Lannion
Tél. : 02.96.48.21.40.

HKARCHIPLUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1, rue de la Potelle
21150 Frolois

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Frolois (21) du 15 octobre 2011, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : hkArchiPlus
Siège social : 1, rue de la Potelle, 21150 Frolois
Objet social : Toutes opérations immobilières d'achat en vue de la vente (marchand de biens), la promotion et la gestion immobilière, la construction et la vente immobilière, la création ou la prise de participation dans des sociétés, de promotion immobilière, de construction-vente, de gestion locative, d'administration de biens.
L'acquisition de tous biens immobiliers en vu de leur exploitation par la location.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des
sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Bernhard Hoge domicilié 39, rue Baron Leroy 75012 Paris
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21447758

Mes Thibaud Pascreau et Agnès Enault-Pascreau, Notaires associés
24, rue Fred Scamaroni, 14000 Caen

Suivant acte reçu par Me Agnès Enault-Pascreau, Notaire associé à Caen (14000), le 10 octobre 2011,
enregistré à SIE Enregistrement Caen Nord, le 21 octobre 2011, bordereau n°2011/1769, Case n° 1, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES PAILLOTTES DE LAURE
Forme : Société Civile Immobilière
Siège social : 4 Bd de la Fontaine des Suisses - 21000 Dijon
Objet : Acquisition par achat ou apport, propriété, mise en valeur, administration et location de tous biens et droits
immobiliers, et ceux pouvant en constituer l'annexe ou l'accessoire.
Capital social fixe : 170.000 €divisé en 1700 parts sociales de 100 ?chacune
Montant des apports en numéraire: 170.000 €
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : M. Hubert Régis Bernard Compain demeurant à Dijon(21000) 4 Bd de la Fontaine des Suisses.
Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés. Les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis
Le notaire associé

AL21447759

Suivant acte SSP du 11/10/2011 à Meursault (21), il a été constitué la SCI suivante :
Dénomination sociale : OPHTAVISION 71
Capital social variable
- minimal : 20 000 euros
- effectif : 20 000 euros
- maximal : 200 000 euros
Constitué d'apports en numéraire.
Siège social : 4 Place du Murger 21190 Meursault
Objet social : l'acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans
Gérance :
- Claude Moralès 4 Place du Murger 21190 Meursault
- Laure Gineste épouse Moralès 4 Place du Murger 21190 Meursault
Cessions de parts : L'agrément des associés est requis, par décision collective extraordinaire des associés, à l'exception des cessions entre associés, au conjoint de l'un d'eux ou aux descendants du cédant
Immatriculation de la Société au RCS Dijon.

AL21447761

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 26/10/2011, il a été constitué la société ci-après :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : AUX BEL-BIERES
Siège social : 3 rue Clément Desormes 21000 Dijon
Objet social : exploitation d'un magasin de bières de qualité, vente de fûts et location de tireuses à destination des particuliers et des professionnels
Durée : 99 ans
Capital social : 10 000 €
Gérance : Mathilde Viet, 8 rue Général de Nansouty 21000 Dijon
Immatriculation RCS Dijon
Pour avis
La Gérance

AL21447767

RECTIFICATIF

Dans l'avis paru le 8 juillet 2011, il fallait comprendre que Madame Véronique Jagla a été nommée Gérante de la société Domaine Saint Antoine, société à responsabilité limitée au capital de 27.600 euros, ayant son siège social 32, rue de Franche Comté, 21760 Lamarche sur Saône,immatriculée 477 551 436 RCS Dijon, à compter du 31 janvier 2011 et non à compter du 1er mars 2011.

AL21447729

CONVOCATION

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social 49, route d'Auxerre
89470 Monéteau

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 Bourgogne sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour la Puisaye, le lundi 21 novembre 2011 à 9h15, salle polyvalente de TOUCY
- pour le Tonnerrois, le mardi 22 novembre 2011 à 9h15, salle polyvalente de LEZINNES
- pour le Châtillonnais, le mercredi 23 novembre 2011 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de CHATILLON sur SEINE
- pour l'Auxerrois, le jeudi 24 novembre 2011à 9h15, salle du Foyer Municipal de MONETEAU
- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 25 novembre 2011 à 9h15, salle polyvalente de VILLENEUVE LA GUYARD
Ordre du jour :
- Information et discussion sur l?ordre du jour des Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 2 décembre 2011 dont la convocation est ci-dessous.
- Election des représentants de la Section aux Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 2 décembre 2011.
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses.
Convocation aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués aux Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire qui auront lieu le vendredi 2 décembre 2011 à 9 h à Auxerre-Congrexpo, avenue des Plaines de l'Yonne 89000 Auxerre.
Assemblée Générale Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration aux Associés sur l'exercice 2010-2011 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE au cours de cet exercice.
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2011.
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2010-2011
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Constatation de la variation du Capital Social
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Renouvellement de mandat de Commissaire aux comptes
- Approbation du règlement intérieur
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Assemblée Générale Extraordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'évolution des statuts
- Diminution des bases de souscription de capital social et modifications des pénalités à l'égard des associés
- Pouvoirs en vue des formalités
Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédent la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Gérard DELAGNEAU

AL21447752

ADDITIF

Additif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 02/09/2011 concernant la société CL Consulting. Il fallait ajouté : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions à la date de l'assemblée ou de la consultation écrite. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés prises à la majorité des deux tiers des voix attachées aux actions ayant droit de vote.

AL21447760

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE FONTENY DE CHANGY

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 25 000 euros
Siège social : Epoisses 21460,
6 chemin de la carotte
449 171 131 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mme Laporte Véronique, demeurant 6 chemin de la carotte 21460 Epoisses, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 6 chemin de la carotte, 21460 Epoisses. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le liquidateur

AL21447751

MODIFICATION DE CAPITAL

COMPTOIR MAJOR DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 17 rue Nicolas Cugnot
21300 Chenôve
508 606 225 RCS Dijon

Par décision du 30/09/2011, l'associée unique a décidé :
- d' augmenter le capital social de 174 845,23 euros pour le porter à 274 845,23 euros par incorporation de compte courant,
- de réduire le capital social de 74 845,23 euros, le portant ainsi à 200 000,00 euros, à la suite de pertes.
Pour avis
La Gérance

AL21447716

CHENE EUROPEEN

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : Maisey le Duc
21400 Châtillon-sur-Seine
R.C.S. : Dijon 527 838 007

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 26 septembre 2011, il résulte que:
Le capital a été augmenté en numéraire de 90 000 euros pour être porté à 100 000 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
- **Ancienne mention**
Capital : 10 000 euros
- **Nouvelle mention**
Capital : 100 000 euros
Mention sera faite au RCS : Dijon.
Pour avis,

AL21447750

SODIFI

SARL au capital de 228.000 €
Siège social : Dijon (21000), 26 rue de Mayence
428 290 258 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Septembre 2011 et du procès-verbal de la gérance du 24 Octobre 2011:
- Le capital social a été réduit de 228.000 €à 182.300 €par rachat de 457 parts
- Le capital social a été augmenté de 45.700 € pour être porté de 182.300 €à 228.000 €
- Les articles 6 (Formation du Capital), 7 (Capital) et 8 (Répartition des parts) des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le Gérant

AL21447747

NOMINATION

SCP Ludovic Giraud,
Franck Vancleemput, Thomas Plottin
Véronique Sauquet, Florent Renesme,
Aurélie Bouvier
Notaires Associés
27 Boulevard des Alpes, 38240 Meylan

GVA BYMYCAR BEAUNE

Société par actions simplifiée
Au capital de 517 120 euros
Siège social à Ladoix Serigny (21550)
Route Nationale 74
384.247.276 RCS Dijon
Décisions de l'associé unique du 30.09.2011:
Nomination, en qualité de Président de la société, à compter de ce jour, de :
BY MY CAR GROUP
Dont le siège social est à Grenoble (38000), 2 Allée Aloyzi Kospiki - bâtiment D
Immatriculée 512.261.306 RCS Grenoble
En remplacement de Monsieur Jean-Louis Mosca, démissionnaire.
Pour Avis,
La Présidence.

AL21447762

NIÈVRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfecture de la Nièvre
Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE/
Pôle enquêtes publiques

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES

Société ERSCIA France SAS

Il sera procédé, du mercredi 2 novembre 2011 au vendredi 16 décembre 2011 inclus, à deux enquêtes publiques conjointes relatives à :
- la demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant une unité de sciage et une centrale de cogénération produisant de la chaleur et de l'électricité, et une unité de pelletisation,
- la demande de permis de construire d'une superficie hors œuvre brute nouvelle supérieure à 5000m², sur le territoire de la commune de SARDY-LES-EPIRY, commune non dotée d'un document d'urbanisme - lieu-dit «Bois de Tronçay», présentées par la SAS ERSCIA France -Hôtel de Ville- Le Bourg 58800 Sardy les Epiry, représentée par Monsieur Pascal JACOB directeur général.
Les dossiers respectifs, comportant une étude d'impact, pourront être consultés dans les mairies de SARDY-LES-EPIRY, PAZY, CORBIGNY, CERVON, MOURON-SUR-YONNE et LA COLLANCELLE aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant toute la durée des enquêtes.
L'avis de l'autorité environnementale, pièce également constitutive des dossiers d'enquêtes, est consultable sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr.
En outre, deux registres d'enquête seront déposés dans les mairies susmentionnées afin que le public puisse y mentionner ses observations qui pourront également être adressées par écrit à la présidente de la commission d'enquête, Mme Andrée NIEZ, à la mairie de SARDY-LES-EPIRY, siège principal de l'enquête.
De plus, un ou plusieurs membres de la commission d'enquête composée de Mme Andrée NIEZ, fonctionnaire de la DDE en retraite (présidente), M. Georges GUILLEMINOT, directeur financier de la Poste en retraite et Mme Sylvie LETEUR, sans emploi (membres titulaires), M. Thibaut VEYRIER, ingénieur agricole (membre suppléant) recevront les observations du public dans les mairies désignées ci-dessous selon le calendrier suivant :
SARDY-LES-EPIRY
- le mercredi 2 novembre 2011 de 9h00 à 12h00

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d?attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
NUITS-SAINT-GEORGES:
6 a 73 ca - Les longecourts: BH-58 Vigne AOC Nuits Saint Georges ? Parcelle libre
PREMEAUX-PRISSEY:
1 ha 22 a 69 ca - Aux chaliots: AC-95 (Vigne AOC BGO Passetoutgrains)- Croix de cheland: AC-110 (Vigne AOC Bourgogne Aligoté) - La corvee guichard: AD-5 (Vigne AOC Bourgogne) - Les chaillots: AB-88 (Vigne AOC Bourgogne) - Plantes au baron: AA-22(A)-22(B) (Vigne AOC Nuits Saint Georges)
48 a 76 ca - Aux plantes: AC-12-13 (Vigne AOC Bourgogne) - Croix de cheland: AC-119 (Terre à vigne AOC BGO Passetoutgrains) - Pre charron: AB-157 (Vigne AOC Bourgogne)
Les parcelles AB 88, AC 95, AD 5 sont libres ; les autres parcelles sont occupées par un fermier en place.
VIX:
30 a 48 ca - Les renards: B-709[381]-710[381]
Objectif : Priorité sera donnée à un projet de mise en valeur historique et paysager. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 21/11/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d?information pourront être obtenus.

AL21447763

- le jeudi 10 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 16 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 24 novembre 2011 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 30 novembre 2011 de 15h00 à 18h00
- le samedi 10 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 16 décembre 2011 de 14h00 à 17h00

PAZY le mardi 8 novembre 2011 de 14h00 à 17h00
CORBIGNY le samedi 19 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
CERVON le vendredi 2 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
MOURON-SUR-YONNEle jeudi 8 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
LA COLLANCELLE le lundi 12 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
A l'issue des enquêtes conjointes, toute personne intéressée pourra prendre connaissance des rapports et des conclusions de la commission d'enquête à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de Clamecy et ainsi que dans les mairies susmentionnées aux heures d'ouverture des bureaux, pendant une durée d'un an à compter de la clôture des enquêtes.

AL58447662

Préfecture de la Nièvre
Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE/
Pôle enquêtes publiques

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES

SEM Nièvre Aménagement

Il sera procédé, du mercredi 2 novembre 2011 au vendredi 16 décembre 2011 inclus, à trois enquêtes publiques conjointes relatives à :
- la demande d'autorisation de défrichement d'un seul tenant portant sur une superficie d'environ 96 hectares,
- la création d'un lotissement industriel d'une superficie d'environ 50 hectares,
- la demande d'autorisation de travaux au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et R. 214-1 à R. 214-56 (loi sur l'eau) du code de l'environnement,

sur le territoire de la commune de SARDY-LES-EPIRY, présentées par M. Cyril GALTIÉ, directeur général de la SEM Nièvre Aménagement.
Les dossiers respectifs, comportant une étude d'impact, pourront être consultés dans les mairies de SARDY-LES-EPIRY, PAZY, CORBIGNY, CERVON, MOURON-SUR-YONNE et LA COLLANCELLE aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant toute la durée des enquêtes.
L'avis de l'autorité environnementale, pièce également constitutive des dossiers d'enquêtes, est consultable sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr.
En outre, trois registres d'enquêtes seront déposés dans les mairies susmentionnées afin que le public puisse y mentionner ses observations qui pourront également être adressées par écrit à la présidente de la commission d'enquête, Mme Andrée NIEZ, à la mairie de SARDY-LES-EPIRY, siège principal de l'enquête.
De plus, un ou plusieurs membres de la commission d'enquête composée de Mme Andrée NIEZ, fonctionnaire de la DDE en retraite (présidente), M. Georges GUILLEMINOT, directeur financier de la Poste en retraite et Mme Sylvie LETEUR, sans emploi (membres titulaires), M. Thibaut VEYRIER, ingénieur agricole (membre suppléant) recevront les observations du public dans les mairies désignées ci-dessous selon le calendrier suivant :
SARDY-LES-EPIRY
- le mercredi 2 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 10 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 16 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 24 novembre 2011 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 30 novembre 2011 de 15h00 à 18h00
- le samedi 10 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 16 décembre 2011 de 14h00 à 17h00

PAZY le mardi 8 novembre 2011 de 14h00 à 17h00
CORBIGNY le samedi 19 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
CERVON le vendredi 2 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
MOURON-SUR-YONNEle jeudi 8 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
LA COLLANCELLEle lundi 12 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
A l'issue des enquêtes conjointes, toute personne intéressée pourra prendre connaissance des rapports et des conclusions de la commission d'enquête à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de Clamecy et ainsi que dans les mairies susmentionnées aux heures d'ouverture des bureaux, pendant une durée d'un an à compter de la clôture des enquêtes.

AL58447665

Transmetez vos annonces légales par mail à
legales@terres-de-bourgogne. net

DISSOLUTION LIQUIDATION

EXPANSION PIERVAL

Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 8 000 € - Siège social
47 bis, rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
380 064 865 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 octobre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mme Nicole Vallade dt à Agay (83530) 490, boulevard de la Bergerie, pour une durée de trois ans, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis, le liquidateur

AL58448005

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DE MARMANTRAY

L'Huis Morot
58120 Montigny en Morvan
Capital social : 655 540 €
RCS Nevers - 497 814 327

Par acte sous seing privé en date du 29 septembre 2011, il a été procédé au retrait de l'associé co-gérant, M. Ramier Jean-Claude et à la réduction du capital social
le ramenant à 305 690 €
Pour avis, la gérance

AL58448002

NON DISSOLUTION

SARL A.T.L SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 5 000 Euros
Siège Social : Béard, 9 route départementale 981
R.C.S. Nevers : 504 290 636

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2011, l'assemblée générale, statuant en application de l'article L 223-42 du code de commerce, n'a pas prononcé la dissolution anticipée de la société.
La gérance.

AL58447651

EURL VARENNES MENAGER SERVICES

Au capital de 7622,45 Euros
39 boulevard Victor Hugo, Nevers(58)
RCS Nevers: 348 507 310

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2011, l'associé unique, statuant en application de l'article L 223-42 du code de commerce, n'a pas prononcé la dissolution anticipée de la société.
La gérance.

AL58447983

TRANSFERT DE SIÈGE

FINANCIERE WILMORT

Il résulte d'une décision de l'associé unique gérant du 17 octobre 2011 que le siège de la société Financière Wilmort, immatriculée 479 661 878 RCS Compiègne, été transféré du 3 rue de Harlay 60200 Compiègne à Route Nationale 7, 58470 Magny Cours.
La Société Financière Wilmort qui, en raison de son nouveau siège social, sera immatriculée au RCS de Nevers, est une SARL au capital de 8 000 € constituée pour une durée de 99 années à compter du 30 novembre 2004 et ayant pour objet la participation directe ou indirecte à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer quelles que soient leur forme sociale ou leur activité.
Sont gérants de la société Monsieur Bernard Wilmort et Madame Marie-Noëlle Bernard épouse Wilmort dt 348 rue de la République 60280 Marigny les Compiègne.
Pour avis

AL58448001

GEKKO S.C.

Société Civile au capital de 85 000 Euros
159 rue emile zola,
92600 Asnières sur Seine
489882423 R.C.S. Nanterre

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 octobre 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 5 bis rue des Perrières, 58000 Nevers à compter du 01 novembre 2011.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : toutes opérations de financement, d'investissement en valeurs mobilières , de prise de participation, de conseil et de contrôle de gestion.
Durée : 99 ans
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

AL58448007

NOMINATION

Catherine Soucaze et Associés
Société d'Avocats
5, rue Louis Lacroix
45200 Montargis
Tél. 02 38 93 99 89

Par décision du 13.10.2011, l'associée unique de la Sté DECISION IMMOBILIERE CONSEIL, SARL, au capital de 20 000 € siège social : 5 quai de Loire (58) Decize, RCS Nevers 449 316 181, a nommé, à compter de ce jour, M. Benoît Lucas, dt 8 bis rue du Parc, Orléans (45), en qualité de gérant, en remplacement de M. Bernard Farrenq, démissionnaire.
Pour avis
Le gérant

AL58448000

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D?HLM)

Vend 4 Pavillons à Nevers (58)
Le Bois des Loges

- au 31 rue Pablo Neruda
- T4 de 88 m², agréable jardin avec terrasse - Belle exposition, comprenant RDC : entrée, cuisine, toilettes, séjour ouvrant sur jardin, Etage : 3 chambres, salle de bain. Sous-sol : garage double (42 m²) - Classe énergétique D - Prix : 93 000 €(+ Frais de notaire 3 %)

- au 35 rue Pablo Neruda
- T4 de 88 m², Grand jardin, comprenant RDC: entrée, cuisine, toilettes, séjour ouvrant sur terrasse ; Etage : 3 chambres, salle de bain. Sous-sol : garage double (42 m²) - Classe énergétique D - Prix : 93 000 €(+ Frais de notaire 3 %)

- au 17 place du 7ème RA
- T4 de 88 m², Jardin sans vis-à-vis, comprenant RDC : entrée, cuisine, toilettes, séjour ouvrant sur terrasse, Etage : 3 chambres, salle de bains. Sous-sol : garage double (42 m²) - Classe énergétique C - Prix : 93 000 €(+ Frais de notaire 3 %)

- au 11 rue Pablo Neruda
- T4 de 87 m², Grand jardin - Exposition Sud ouest, comprenant RDC : entrée, Cuisine, Toilettes, séjour ouvrant sur terrasse, Etage : 3 chambres, salle de bain. Sous-sol : garage double (43 m²) - Classe énergétique C - Prix: 111 000 €(+ Frais de notaire 3 %)

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Gérard Chaume - Tél : 03 80 50 56 18 - 06 72 74 14 56
gerard.chaume@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Nièvre pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL58448004

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

LA FONTAINE D'AZON

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500,00 euros
Siège social : 21 rue de l'Europe
89100 Maillot
529 123 564 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 20 octobre 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'acquisition de 32 326 mètres carrés de terrain sis commune de Saint Clément à prendre sur les parcelles cadastrées section Z numéro 179 d'une contenance de 72 a 43 ca, et section Z numéro 215 d'une contenance de 4ha 82a 69ca ; et généralement, à toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou être utiles à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
La gérance.

AL89447998

SOFFAL
Société Juridique et Fiscale Franco-Allemande
Société d'Avocats
inscrite au Barreau de Paris
153 boulevard Haussmann
75008 PARIS

TUBAUTO SAS

Société par Actions simplifiée
au capital de 17 600 000 Euros
Siège social : 89100 GRON
7 Rue des Salcys
Zone Industrielle
342 817 947 R.C.S. Sens

Aux termes des décisions du Président en date du 01/08/2011, il a été constaté la cessation des fonctions de M. Gérard Verglas de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 31/07/2011.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL89447994

GARAGE CARSTOON

EURL au capital de 5000 €
Siège social: 16 rue Saint Louis
Hameau de Bleury
89110 Poilly sur Tholon
528304165 RCS Sens

En date du 08/12/2010, le gérant a décidé d'étendre l'objet social de la société à : mécanique générale automobile, moto, cyclos, motocultures. Ventes de véhicules neufs et occasions. Petite carrosserie. Vente de pièces détachées et accessoires neufs et occasions. Dépannages. Nettoyages automobiles. Location véhicules et outillages. Vente de boissons et nourritures.
Modification au RCS de Sens.

AL89447997

LES PLANCHERS DE BOURGOGNE

Société Anonyme
au capital de 230 000 euros
Siège social
Zone Industrielle
89160 Ancy le Franc
433 847 894 RCS Auxerre

1) L'Assemblée Générale du 15 septembre 2011 :
- a constaté que suite à la radiation de Monsieur Jean Michel Henry, Commissaire aux Comptes titulaire, Monsieur Emmanuel Chevignard, domicilié 3
Allée des Corvées 21240 Talant, Commissaire aux Comptes suppléant, avait accédé de plein droit aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire,
- a nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir la Société F.C.N., domiciliée 10 Rue Etienne Oehmichen, BP 318, 51688 Reims Cedex 2.

2) La SARL SCIERIE BARBIER, dont le siège est 22 Route des Laumes 21350
Vitteaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés 490 069 846 RCS Dijon, administrateur de la Société LES PLANCHERS DE BOURGOGNE, a désigné Monsieur Bertrand Barbier demeurant Route des Laumes 21350 Vitteaux, comme son représentant permanent au sein du Conseil d'administration de cette Société,
en remplacement de Monsieur Michel Barbier et ce à compter du 16 septembre 2011.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

AL89448009

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Office Notarial de la Bourboule

Suivant acte reçu par Maître Hervé Couraud, notaire associé à La Bourboule, le 28 octobre 2011, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
Monsieur Santo Rota, retraité, et Madame Nicole Renée Georgette Tricher, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Bagneaux (Yonne), 18, rue des Puits Rateau.
Les oppositions des créanciers à ce changement de régime, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial de la Bourboule, où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis,
Me Couraud, notaire

AL89448012

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Metz du 01/10/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : CAMELO & LUPPINO,
SigleC&L
Siège social : 23, rue du fond du Ravillon, 89140 Pont sur Yonne,
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 4000 euros d'apports en numéraire,
Gérance : Mlle Lydie Camelo demeurant 30 rue Saint André à 57000 Metz et M. Tony Luppino 47 bd Du Général Leclerc demeurant à 92110 Clichy sont nommés premiers gérants.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas,
agrément obtenu à la majorité des trois quarts du capital social,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de sens.
La Gérance

AL89447990

Avis est donné de la constitution de la société dénommée : SOS OXYGENE BASSIN PARISIEN SUD
Forme :SARL
Capital :1 000 euros
Siège social :10 rue des Entrepreneurs, ZA de la Petite Ile, 89300 Joigny
Objet :la dispensation à domicile de gaz à usage médical et en particulier d'oxygène à usage médical ; toutes prestations en matière d'hospitalisation à domicile à l'exception des actes médicaux et prestations relevant du monopole pharmaceutique, médical ou de quelque autre activité réglementée ou monopolistique ; la production, le conditionnement et la distribution et la prise à bail en France et à l'étranger de produits, matériels et services destinés aux établissements hospitaliers, maisons de retraite, de cure, centre d'appareillage, de traitement ou de rééducation d'handicapés, laboratoires de toute nature et aux malades handicapés à domicile, ainsi que tous médecins et professionnels de la santé; la fabrication, la location, l'entretien, la réparation de tout matériel médical ; et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, tant en France qu'à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en facilitant la réalisation ou le développement.
Gérant :Monsieur Armand Pastorel, demeurant à Nice (06000), 28 boulevard Victor Hugo.
Durée de la société :99 années
Début d'activité :25 ocotobre 2011.
Les formalités seront effectuées au RCS de Sens.

AL89447992

Par acte SSP en date du 01/11/2011, avis est donné de la constitution de la SARL : Construction tout Travaux Restauration Bâtiment, sigle C.T.R.B au capital de 1 000 euros. Siège social : 28 rue Bourneil, impasse Guérin, 89000 Auxerre. Objet : la réalisation de toutes études techniques dans tous les domaines ainsi que le conseil. L'achat, la vente, la réalisation de tout travaux et services dans la construction et son environnement. Marchand de biens. Transactions immobilières. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre. Gérant : Mr Scapol Jean Louis demeurant au 28 rue Bourneil, impasse Guérin, 89000 Auxerre nommé pour une durée indéterminée.

AL89447993

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 octobre 2011 a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : EURL BONNICHON Jean-Louis
Capital social : 3 000 euros
Siège social : 52 route de Villefranche 89120 Prunoy
Objet Social : négoce de bois de chauffage, bois sur pied, bois de trituration et bois divers.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Gérant : M. Jean-Louis Bonnichon, 2 le Champ Bouchet, 89120 Villefranche Saint Phal.
Pour avis, le Gérant

AL89447999

Par acte sous seing privé en date du 24 octobre 2011, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LB2F
Capital : 200 000 € divisé en 2 000 parts de 100 €
Siège social : 8 Chemin d'Entre Deux Vannes 89100 Sens
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autre-

ment, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Co-Gérants : Monsieur Franck Martini et Madame Françoise Martini, demeurant ensemble à Sens (89100), 8 Chemin d'Entre Deux Vannes.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89448008

Aux termes d'un acte SSP en date du 25 septembre 2011 il a été constitué une société :
Dénomination sociale :
DAY DREAM
Siège social : 29 Rue Maurice PROU, 89100 Sens
Forme : SARL
Capital : 7500 €
Objet social : Location de **Voiture avec chauffeur:** Mariages anniversaires évènementiel enterrement vie de célibataires
Gérance : Madame Liliane Charodin - Genreau, 29 Rue Maurice Prou, 89100 Sens
Cogérant : Monsieur Claude-Bernard Genreau, 29 Rue Maurice Prou, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89448011

KLEANCAR, SARL au capital fixe de 15244.9 euros, 3 Bis Rue des Murs d'Avron 93250 Villemomble. RCS Bobigny 410172456. Objet: Entretien et réparations d'immeuble Durée : 99 ans. Gérance: Marsetti Christian demeurant 6 Chemin du Comte de Lacelle 89130 Lalande. Suite AGE du 27-10-2011 et à compter du 01-11-2011: transfert de siège 6 Chemin du Comte de Lacelle, 89130 Lalande. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Bobigny et Auxerre. Pour avis, le gérant.

AL89448013

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce n° 89276550 parue dans le n° 1121 du 8/07/2011 concernant la SARL AB RENOVATION, il convenait de lire **RCS de Sens** au lieu de RCS d'Auxerre.

AL89447972

➜ CONVOCATION

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social 49, route d'Auxerre
89470 Monéteau

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 Bourgogne sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour la Puisaye, le lundi 21 novembre 2011 à 9h15, salle polyvalente de TOUCY
- pour le Tonnerrois, le mardi 22 novembre 2011 à 9h15, salle polyvalente de LEZINNES
- pour le Châtillonnais, le mercredi 23 novembre 2011 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de CHATILLON sur SEINE
- pour, l'Auxerrois, le jeudi 24 novembre 2011à 9h15, salle du Foyer Municipal de MONETEAU
- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 25 novembre 2011 à 9h15, salle polyvalente de VILLENEUVE LA GUYARD

Ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour des Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 2 décembre 2011 dont la convocation est ci-dessous.
- Election des représentants de la Section aux Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 2 décembre 2011.
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses.

Convocation aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués aux Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire qui auront lieu le vendredi 2 décembre 2011 à 9 h à Auxerre-Congrexpo, avenue des Plaines de l'Yonne 89000 Auxerre.
Assemblée Générale Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration aux Associés sur l'exercice 2010-2011 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE au cours de cet exercice.
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2011.
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2010-2011
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Constatation de la variation du Capital Social
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Renouvellement de mandat de Commissaire aux comptes
- Approbation du règlement intérieur
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Assemblée Générale Extraordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'évolution des statuts
- Diminution des bases de souscription de capital social et modifications des pénalités à l'égard des associés
- Pouvoirs en vue des formalités

Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédent la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d?Administration
Gérard DELAGNEAU

AL89448000

Madame, Monsieur,
Nous avons l'honneur de vous convoquer à **l'Assemblée Générale Ordinaire de la Coopérative Agricole CAPSERVAL** qui aura lieu **le vendredi 25 novembre 2011, à 13 heures 30 précises, Salle des fêtes de Sens, rue René Binet,** effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:
Assemblée Générale Ordinaire
- Approbation du Procès verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 26 novembre 2010.
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010-2011.
- Lecture et rapports des Commissaires aux comptes.
- Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés et quitus à donner aux Administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2010-2011.
- Constatation du montant du capital social au 30 juin 2011 et fixation de l'intérêt à servir aux porteurs de parts.
- Affectation de l'excédent de gestion.
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Fixation de l'indemnité globale annuelle attribuée aux vacations du Président, des Administrateurs, des Commissaires aux Inventaires.

Les Associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédent la date de l?Assemblée Générale, de prendre connaissance au siège de la Coopérative du rapport du Conseil d'Administration, de ceux des Commissaires aux Comptes, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2010-2011, ainsi que des propositions de résolutions qui seront présentées à cette Assemblée Générale.
Le Président : Etienne HENRIOT

AL89448010

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI PLACE DU CHAMP DE FOIRE DE VEZELAY

SCI en liquidation
au capital de 36 587.76 €
La Ville - 89450 Vézelay
RCS Auxerre 402 125 777

Assemblée générale extraordinaire du 07/10/2011 : dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Nomination de M. Antonio Lopez-Hernandez, dt 39 route de l'Etang 89450 Vézelay en qualité de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 39 route de l'Etang 89450 Vézelay. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au RCS.
Le liquidateur

AL89448006

➜ NON DISSOLUTION

SARL PIZZERIA DE SAINT VAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 €
Siège Social : 31 Rue de la république
89150 Saint Valérien
RCS : 520 811 597 Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2011, il résulte que :
L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L223-42 du code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis,

AL89447968

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

EXPRIMME

SARL au capital de 20000 Euros
5 rue du Haras,
89520 St Sauveur en Puisaye
449064088 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 septembre 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 8 rue des Pyrénées, 91320 Wissous à compter du 30 septembre 2011.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Evry et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89448007

➜ SUCCESSION

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, curateur de la succession de :
. Mme Monique Bouttier veuve Dabet, décédée le 18/06/2008 à Sauvigny le Bois, référence 11-3736
a établi l' inventaire estimatif et le projet de règlement du passif.

AL89447995

➜ CESSION

SCP COUTANCE-LELIEVRE
Notaires à Avallon

Suivant acte reçu par Me COUTANCE, le 18/10/2011, enregistré à Auxerre le 20/10/2011 Bord. 2011/1096 Case n°1 - Extrait 3259 a été cédé par :
La SA à conseil d'administration LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER, dont le siège est à La Gacilly (56200), La croix des archers, immatriculée au RCS de Vannes sous le n° 876580077, à la SARL VEGETAL BEAUTY, dont le siège est à Avallon (89200), 1 Place Vauban, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 534639182, un fonds de commerce d'achat et de vente de tous produits en parfumerie, cosmétiques, soins de beauté, esthétique, institut de beauté, connu sous le nom commercial «YVES ROCHER», et pour lequel la société. est immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 876580077.
Prix : 200000 €(éléments incorporels 90.000€- matériel 110.000€
Date d'entrée en jouissance : 12/10/2011
Oppositions chez Me COUTANCE, dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au BODACC (Coût des oppositions dans les formes légales à la charge du créancier).
Pour insertion
Le Notaire.

AL89448001

SCP Valérie Roblet
et Angélique Godard de Donville
18 rue d'Abrantès 21500 Montbard

Acte de Me Godard de Donville du 18 octobre 2011, enregistré à Dijon le 25 octobre 2011, bordereau n° 2011/1652 case n° 1,
Vendeur : M. et Mme Bernard Rapeau 11 rue des Fossés 21500 Montbard, 322 762 477 RM 21 et RCS Auxerre 322 762 477
Acquéreur : Mme Elise Garnier, épouse de Monsieur Claudy Boisseau, 3 chemin du Roulot 21460 Corrombles.
Fonds vendu : fonds artisanal de coiffure mixte, vente de produits de parfumerie et de bijoux fantaisie connu sous le nom de «A Toustyl Coiffure» situé et exploité à Guillon (Yonne) 5 rue de l'Eautartre.
Eléments corporels et incorporels moyennant le prix de 20 000 Ù
Propriété le 18 octobre 2011
Jouissance le 19 juillet 2011
Oppositions en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à Montbard (21500), 18 rue d'Abrantès, en l'étude de Me Angélique Godard de Donville, où domicile est élu à cet effet.
Pour unique insertion
Me Godard de Donville

AL89448005



➜ FUSION

TPLC
Société par actions simplifiée
au capital de 176055 euros
Siège social :
Rue du Hainault
ZAC Hainault
ZI de Sept Sort
77260 SEPT SORTS
313 905 614 RCS Meaux

ET

YONNELEC
Société anonyme au capital
de 2 100 000 euros
Siège social
Rue Bellocier Prolongée
Z.I des Sablons
89100 Sens
707 080 024 RCS Sens

AVIS DE PROJET DE FUSION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SENS du 18 octobre 2011,
La société TPLC, société par actions simplifiée au capital de 176 055 euros, dont le siège social est Rue du Hainault - ZAC du Hainault, ZI de Sept Sort, 77260 Sept Sorts, dont le numéro d'identification est 313 905 614 RCS Meaux, et la société YONNELEC, société anonyme au capital de 2 100 000 euros, dont le siège social est Rue Bellocier Prolongée - Z.I des Sablons 89100 Sens, dont le numéro d'identification est 707 080 024 RCS Sens, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société TPLC par la société YONNELEC.
La société TPLC ferait apport à la société YONNELEC de la totalité de son actif, soit 1 038 955 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 317 103 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 721 852 euros.
La société YONNELEC détenant la totalité des 3 201 actions composant le capital social de la société TPLC, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé.
Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé:
- au greffe du Tribunal de commerce de Meaux pour la société TPLC en date du 24 octobre 2011,
- au greffe du Tribunal de commerce de Sens pour la société YONNELEC en date du 20 octobre 2011.

Pour avis

AL89447996

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL
et son supplément
Direct Affaires

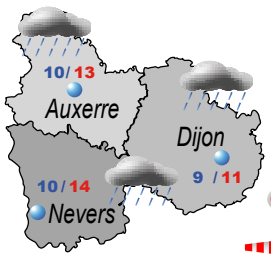


Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal. Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.

Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

▶Prévisions **météo** du 4 au 13 novembre

Vendredi 4 Novembre



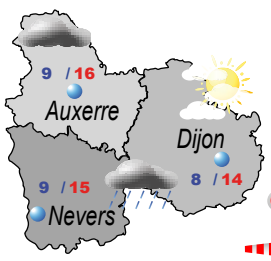
Pluvieux
Le ciel sera menaçant et de nombreuses précipitations sont attendues. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Charles
Soleil : 07:46 - 17:50
Lune : 14:47 - 01:29

Samedi 5 Novembre



Mitigé
Ce samedi sera partagé entre quelques précipitations et de timides éclaircies. Les vents resteront modérés.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Est 20 km/h

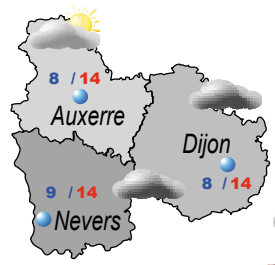
Ste Sylvie
Soleil : 07:47 - 17:49
Lune : 15:09 - 02:32

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 6 Novembre



Couvert
De nombreux nuages menaçants persisteront mais le soleil fera toutefois quelques timides apparitions très localement.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Ste Bertille
Soleil : 07:49 - 17:47
Lune : 15:32 - 03:33

Prévisions à 7 jours

Lundi 7 au Mercredi 9 Novembre :

Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 8 à 10 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 10 au Dimanche 13 Novembre :

Le soleil sera présent mais parfois accompagné de quelques nuages.

Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : 7 à 11 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

▶Sudoku

	5		2				8	4
7	8		5					
2				8		6		
			6	7			9	
		6		3		8		
	2			1	5			
		8		2				5
					3		2	7
4	1				9		6	

Solution Sudoku

7	4	6	9	8	5	3	1	2
9	2	1	4	7	3	5	8	6
8	5	3	6	2	1	7	9	4
1	9	5	3	6	7	4	2	8
3	8	2	1	9	4	6	7	5
6	7	4	8	5	2	1	3	9
5	3	9	7	4	8	2	6	1
4	6	7	2	1	9	8	5	3
2	1	8	5	3	6	9	4	7

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Télévision Sélection du 5 au 11 novembre

Samedi 5

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement avec Sheila, Shy'm, Philippe Candeloro, Baptiste Giabiconi, Francis Lalanne.
23.25 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les années bonheur. Divertissement de P. Sébastien, avec Gérard Lenorman, Christophe Maé, Richard Anthony, Nicolas Peyrac, Chantal Goya, Didier Benureau, Les Chevaliers du Fiel, D. Gustin, etc.
22.50 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Magellan «Théâtre de sang» ★★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Prenant.*
22.10 Les bœuf-carottes «Haute voltige» ★★. Téléfilm avec Jean Rochefort, Philippe Caroit. *Amusant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Les chevaliers teutoniques» ★★★. *Passionnant.*
21.35 L'aventure humaine «Dieu le veut : Godefroid de Bouillon et la première croisade» ★. *Décevant.*
22.30 New Pop Festival 2011.

M6
20.45 NCIS Los Angeles. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Hors-la-loi ★. Drame (2010) de R. Bouchareb, avec Jamel Debbouze (2h13) ⓾. *Bien fait, mais interminable et sans émotion.*

Dimanche 6

TF1
20.50 The dark knight, le chevalier noir ★★★. Aventures (2008) de C. Nolan, avec Christian Bale, Heath Ledger, Michael Caine (2h25) ⓾. (voir Sélection)
23.35 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.

FRANCE 2
20.45 Deux sœurs pour un roi ★★. Drame (2007) de J. Chadwick, avec Scarlett Johansson, Natalie Portman (1h50) ⓾. (voir Sélection)
22.40 Faites entrer l'accusé «Poncé Gaudissard...». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch : «Futur imparfait», «La malle ensanglantée», «Lâchez les chiens ⓾» ★★. Série. *Très bien fait.*
23.15 Élysées 2012, la vraie campagne (2/6). Documentaire.

ARTE
Sous le charme d'Yves Montand
20.40 Le choix des armes ★★. Policier (1981) de A. Corneau, avec Yves Montand (2h10) ⓬. *Excellent.*
22.50 Pour Yves Montand.

M6
20.45 Capital «Immobilier : Comment se loger malgré la flambée des prix ?». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Bolivie : Le nouvel Eldorado des trafiquants de cocaïne». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Bordeaux/PSG».

Lundi 7

TF1
20.50 Ni vu, ni connu… ★. Téléfilm avec Thierry Neuvic, Laure Marsac. *Sympathique, mais lourd.*
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec V. Schneider, P. Lançon, M. Cotta, P. Lioret et Marie Gillain, Bruno Solo.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Abracadabra !», «Le contrat», «La cinquième balle» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic, Jon Huertas. *Astucieux.*
22.45 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Discographie (2/3) «Michel Delpech». Documentaire avec Michel Sardou, Alain Chamfort, etc.
23.05 La double mort de Pierre Bérégovoy. Documentaire.

ARTE
20.40 Lone star ★★. Drame (1995) de John Sayles, avec Chris Cooper (2h09). *Bien fait, mais banalisant l'inceste.*
22.50 Jiri Kylian. Documentaire.

M6
20.45 Incognito ★. Comédie (2008) de Éric Lavaine, avec Bénabar, Franck Dubosc (1h30). *Lourd.*
22.45 Charlie, les filles lui disent merci. Comédie (2006) de Mark Helfrich, avec Dane Cook (1h45) ⓬.

CANAL +
20.50 Borgia (9 et 10/12) ★★. Série ⓬. *Brillant, mais très cru.*

Mardi 8

TF1
20.50 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.
23.20 Harry Roselmack derrière les portes du pénitencier.

FRANCE 2
20.35 Ivo Livi, dit Montand ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.35 César et Rosalie ★★★. Comédie dramatique (1972) de C. Sautet, avec Romy Schneider, Yves Montand (1h50). *Très brillant.*
00.50 La guerre est finie ★★★. Drame en NB (1965) de A. Resnais, avec Y. Montand (1h58) ⓾. *Superbe.*

FRANCE 3
20.35 Quand la guerre sera loin ★★. Téléfilm avec Loïc Corbery, Gaëlle Bona. *Émouvant, mais long.*
22.40 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Maladies à vendre (voir Sélection)
20.40 Mediator «Histoire d'une dérive» ★★★. Documentaire.
21.50 Maladies à vendre ★★★.
22.45 Breaking bad (10 et 11/13) ★.

M6
20.45 Desperate housewives (21, 22 et 23/23) ★★. *Excellent.*
23.20 Nouveau look pour une nouvelle vie. Documentaire.

CANAL +
20.50 Le bruit des glaçons ★★. Comédie dramatique (2010) de B. Blier, avec Jean Dujardin (1h24) ⓾. *Original, mais complaisant.*

Mercredi 9

TF1
20.50 Mentalist : «Liaison dangereuse», «Du sang sur le green», «Passé trouble ⓾» ★. Série avec Simon Baker. *Bien fait et drôle.*
23.20 Chase. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le monde à ses pieds ★. Téléfilm avec Solweig Rediger-Lizlow, Rossy de Palma. *Interminable.*
22.05 Débat.
23.10 Avant-premières. Magazine présenté par Elizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Le nouvel Orsay» ★★★. *Superbe.*
23.00 Enquêtes de régions.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Ronald Reagan, une idole controversée» ★★. *Intéressant et nuancé.*
22.20 Le dessous des cartes «Portrait énergétique de l'UE (1)».
22.35 1 journée ★. Comédie dramatique (2006) de Jacob Berger, avec Bruno Todeschini, Natacha Régnier (1h38). *Peu palpitant.*

M6
20.45 La France a un incroyable talent. Divertissement avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.50 Wall Street «L'argent ne dort jamais» ★★. Comédie dramatique (2010) de Oliver Stone, avec Michael Douglas, Shia LaBeouf (2h08). *Assez prenant.*

Jeudi 10

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement.
22.40 Spécial Bêtisier.
02.50 En plein cœur ★. Drame (1998) de P. Jolivet, avec Gérard Lanvin (1h37) ⓾. *Décevant.*

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Gaspillage alimentaire : Plongée dans nos poubelles», «L'Amérique en faillite», «De si petites filles en fleurs».
22.05 Complément d'enquête «Rire : Un business qui ne connait pas la crise». Magazine.
23.10 Infrarouge «Piégés».

FRANCE 3
20.35 Duplicity ★. Espionnage (2008) de Tony Gilroy, avec Julia Roberts, Clive Owen (2h). *Inutilement tarabiscoté.*
23.20 Tout le monde dit I love you ★★★. Comédie musicale (1996) de et avec Woody Allen, et avec Goldie Hawn, Julia Roberts, Alan Alda (1h37). (voir Sélection)

ARTE
20.40 Down in the valley ★★. Drame (2006) de David Jacobson, avec Edward Norton (1h44) ⓬. *Prenant, mais très violent.*
22.30 Bomb it. Documentaire.

M6
20.45 The good wife. Série avec Julianna Margulies.

CANAL +
20.55 The event (15 et 16/22) ★★. Série avec J. Ritter ⓾. *Palpitant.*

Vendredi 11

TF1
20.50 Football «Match amical : France/Etats-Unis».
23.05 L'amour est aveugle ⓬.

FRANCE 2
20.35 Deux flics sur les docks «Les anges brisés» ★★. Téléfilm avec Jean-Marc Barr, Bruno Solo, Emmanuel Salinger. *Pas mal, mais un peu languissant.*
22.15 Un jour, un destin «Serge Gainsbourg : Le prix de la gloire». Magazine de Laurent Delahousse.
00.00 Taratata. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «En direct de Saint-Brieuc». Magazine.
23.05 Vendredi sur un plateau ! Magazine de Cyril Viguier.

ARTE
20.40 Allemagne 1918 ★★. Téléfilm avec Jürgen Tarrach (3h). *Intéressant, mais un peu confus.*
23.40 Paris 1919 «Un traité pour la paix» ★★. *Pas mal, mais un peu superficiel.*

M6
20.45 NCIS : «Plaisirs coupables», «Justice parallèle», «Une vieille histoire», «Terrain miné». Série avec Mark Harmon, M. Weatherly ⓾.

CANAL +
20.50 Kiss & kill ★. Comédie (2010) de R. Luketic, avec Katherine Heigl, Ashton Kutcher (1h37). *Outrancier.*

SÉLECTION


DR

The dark knight - Batman s'apprête à démanteler les dernières organisations criminelles qui sévissent dans les rues de Gotham City, avant de se retirer. Christopher Nolan avait surpris avec «Batman Begins», en redonnant de l'éclat à l'homme chauve-souris. Son second film bénéficie d'un scénario intelligent et ingénieux, d'une mise en scène limpide et d'une redoutable efficacité, d'effets spéciaux époustouflants et d'une interprétation remarquable. Mais ce film n'est pas seulement un brillant blockbuster. Car au-delà de la virtuosité de la réalisation, l'histoire dévoile une complexité et une profondeur appréciables. Le récit s'interroge sur le prix à payer pour lutter contre le mal et sur la fragilité de l'intégrité. Christopher Nolan est resté fidèle à l'univers de Batman tout en apportant une plus grande épaisseur aux personnages et aux enjeux dramatiques. Mais c'est trop long. ***Dimanche 6, sur TF 1, à 20h50.***

Deux sœurs pour un roi - Henry VIII n'a qu'un enfant, une fille, et la reine ne peut plus enfanter. Ce drame historique ne manque pas d'allure et plonge avec brio dans les arcanes de la cour de Henry VIII. Chaque scène dévoile un conflit intérieur et porte en elle une terrible tension dramatique. Le récit est habilement construit, la mise en scène ne manque pas de vitalité et l'interprétation est très inspirée. ***Dimanche 6, sur France 2, à 20h45.***

Ivo Livi, dit Montand - L'historien Patrick Rotman retrace le parcours d'Yves Montand et dévoile, derrière l'artiste, l'homme angoissé. Ce magnifique portrait, émaillé de nombreuses chansons, dévoile la personnalité complexe d'un artiste hors norme. Son histoire se confond avec la nôtre, tant Yves Montand a épousé les grands débats de son temps. «Saltimbanque, oui, peut-être, mais pas somnambule», comme il aimait à se définir. ***Mardi 8, sur France 2, à 20h35.***

Soirée thématique «Maladies à vendre» - Cette soirée passionnante décrit la dérive du secteur de la santé qui a laissé les impératifs économiques prendre le pas sur les objectifs de santé. Après le récit du scandale du Mediator, «Maladies à vendre» montre que l'industrie pharmaceutique «fabrique» des maladies à coup de marketing, avec la complicité des médecins et des autorités. C'est impressionnant et scandaleux. ***Mardi 8, sur Arte, à partir de 20h40.***

Tout le monde dit I love you - Djuna, dite DJ, présente sa famille devant la caméra. Cela faisait longtemps que Woody Allen était tenté par la comédie musicale. On sent qu'il a pris un plaisir extrême avec ce brillant hommage aux maîtres du genre. C'est brillant, léger, drôle et plein de fantaisie. On retrouve tous les thèmes de Woody Allen, mais renouvelés et transformés par les chansons et les danses. ***Jeudi 10, sur France 3, à 23h20.***

On peut carrément la mettre au Panthéon du patrimoine français. Simple, fiable, elle a permis la motorisation de masse, notamment en campagne.

La révolution Mobylette

Drôle d'engin qui fait aujourd'hui sourire les pilotes de scooters bardés d'électronique. Pas de démarreur électrique, pas de compteur, sauf en option ou sur les modèles de luxe, des roues étriquées aux rayons costauds (logique pour se taper les petites routes de campagne), et c'est parti… À grands coups de pédales. La Mobylette, inventée par la marque Motobécane, revient à la mode. Éric Jaulmes, ingénieur, associé pour l'histoire avec Charles Benoît, fondateur de la marque de Pantin, peut être fier de son travail. Certaines « grises » fabriquées au début des années 1960 roulent toujours. Avec le Solex, la Mobylette, souvent imitée, rarement égalée, sauf par Peugeot, reste dans la mémoire du monde rural. L'époque où le village constituait le pilier de la vie campagnarde avec son café, son église, son épicerie et souvent un réparateur de « cycles-cyclomoteurs-motos » posant fièrement, à l'occasion d'une rare photo, derrière sa pompe « deux temps » ou ses casiers de Solexine. Aujourd'hui, toutes ces enseignes ont presque disparu, au même titre que la marque Motobécane, reprise par Yamaha à la fin des années 1980.



ERIC CHARON

Petite collection de Mobylettes, accompagnés des inévitables solex, eux aussi, très recherchés.

QUELQUES COUPS DE PEDALES

Retour en pleine seconde guerre mondiale. Dans les usines de motos ou d'automobiles, ingénieurs et dirigeants savent que l'Allemagne ne peut gagner la guerre, surtout après la défaite de Stalingrad (1942). Après les restrictions, une nouvelle économie émergera forcément. Chez Terrot, Motobécane, mais aussi dans les usines Citroën ou Renaut, on bosse, bien souvent en cachette, sur des prototypes. Fini le luxe d'avant-guerre, il faut penser simple et efficace. La Mobylette sera donc aux deux-roues le pendant de la Deux Chevaux à l'automobile. L'un et l'autre auront des carrières brillantes : environ un demi-siècle de fabrication.

Revenons à notre « mob », celle de 1949. Elle tient plus du vélo que de la moto, mais elle roule toute seule, sans effort ou presque de la part du conducteur. Son moteur ? Dérivé du petit « Poney 60 cm³ » d'avant-guerre, descendu à 49,9. Notre « mob », première génération, vendue sous l'appellation « AV3 » n'a pas de boîte de vitesses, assez pratique donc, mais aussi pas d'embrayage. En clair, à chaque arrêt, quelques coups de pédales sont obligatoires pour faire vrombir le mono-cylindre. Très vite, Motobécane va travailler sur un système extraordinaire (ceux qui ont déjà conduit une mobylette approuveront) : l'embrayage centrifuge qui s'améliorera d'année en année. Simple, il s'agit de deux masselottes qui sous l'effet de la rotation adhèrent aux parois du volant moteur et font avancer l'engin. À l'arrêt les masselottes sont au repos, le moteur tourne, mais ne cale pas. Équipée des indispensables sacoches, souvent d'un siège enfant, elle sera déclinée dans de nombreuses versions, parfois très luxueuses, exportée en Angleterre, Allemagne et surtout Afrique. Motobécane ira même jusqu'à fabriquer des modèles « sport » comme la « Spéciale 98 », capable, avec un peu d'affûtage d'aller se frotter aux Peugeot « Rallye 3 vitesses ».

L'AGE D'OR

Les années 1950/1960/1970 seront l'âge d'or de la Mobylette. Peugeot de son côté, éternel rival, mettra au point, dès 1954, son BIMA à transmission par galet… comme le Solex. Idem pour Terrot ou quelques marques françaises essayant se surfer sur le concept « mobylette ». La force de Motobécane, tout comme Renault en automobiles, une excellente implantation sur l'ensemble du territoire français. Le moindre chef-lieu de canton a son agent, voire concessionnaire « Motobécane ». Un rêve pour les gamins de l'époque, les yeux brillants devant les vélos de course, demi-course, la gamme de mobylettes soigneusement graissée, lustrée, ou encore le regard tourné vers les accessoires : compteurs Huret, phares et feux Soubitez, ensemble de réparation dans de petites boîtes en fer chromé, klaxons, etc… En clair, toute une petite industrie qui a sombré dans les années 1980, face à l'invasion du made-in Japan puis carrément du produit chinois.

Aujourd'hui, trouver une Mobylette, du moins la « Vraie », puisque le terme est passé dans le langage courant, n'est pas si facile. La « Bleue », l'une des héroines du film « Amélie Poulain », est difficile à dénicher. Il est vrai qu'elle a souvent terminée en « tout terrain » ou rouillée au fond d'une cour. La « Chaudron » (surnom du aussi à sa couleur) représente le Nivarna du collectionneur de « Mob ». Puissante, avec des jantes plus larges que les autres modèles, mais aussi très fiable, elle peut avaler des centaines de kilomètres sans broncher. Enfin 200 ou même 400 euros pour un exemplaire en bon état sera toujours moins cher que le plus simple des scooters ou cyclomoteurs modernes. En temps de crise, il n'y a pas de petite économie, surtout pour les collectionneurs passant allègrement de la grosse Honda 750 à la petite Mobylette de leurs parents ou grand-parents. **ERIC CHARON**

UNE DEUXIEME VIE POUR LA MOBYLETTE

Les mises à la casse n'expliquent pas entièrement la raréfaction des vraies Mobylettes. En fait, beaucoup d'entre-elles ont une deuxième vie, notamment au Maroc. Regroupées par des « rabatteurs » en France, puis acheminées par containers, elles sont entièrement refaites (de la peinture au moindre cable) dans de petits ateliers de Marrakech ou Rabats. Les modèles les plus prisés ? Ceux qui ont des amortisseurs bien sûr.

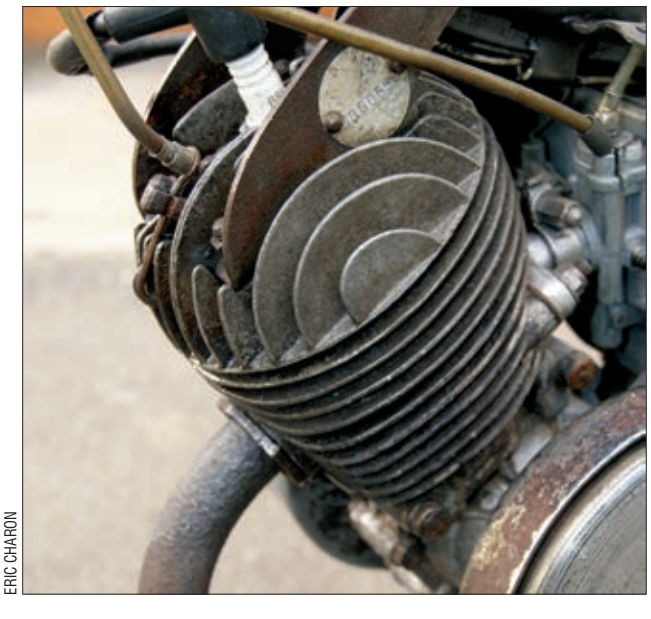


ERIC CHARON

Curieusement, les anciens cyclomoteurs Peugeot, pourtant aussi solides, n'ont pas la même côte. La « filon » des Mobs entières s'épuisant, désormais ce sont des containers de pièces détachées qui sont acheminés vers l'Afrique du Nord.

POURQUOI 49,9 CM³ ?

Merci Vichy



ERIC CHARON

Au fait pourquoi ces fameux 49,9 cm³ pour les cyclomoteurs et pas 50 ou 51, voir 100 comme dans d'autres pays ? Il s'agit en fait d'une mesure, là aussi de guerre. Dans les années 1930, existait une catégorie, avant celui de motocyclette, les « BMA » (Bicyclette à Moteur Auxilaire jusqu'à 100 cm³). Catégorie bénéficiant de moindres taxes, d'absence de permis et d'une assurance (non obligatoire à l'époque) moins cher. En 1943, le gouvernement de Vichy a ramené cette cylindrée à 49,9 cm³, qui perdure encore de nos jours. Quant à la vitesse de 45 km/h, elle ne date que de 1960._C'est pourquoi certains modèles de Mobylettes des années 1950 sont prisés : elles atteignent, légalement, les 70/80 km/heure.